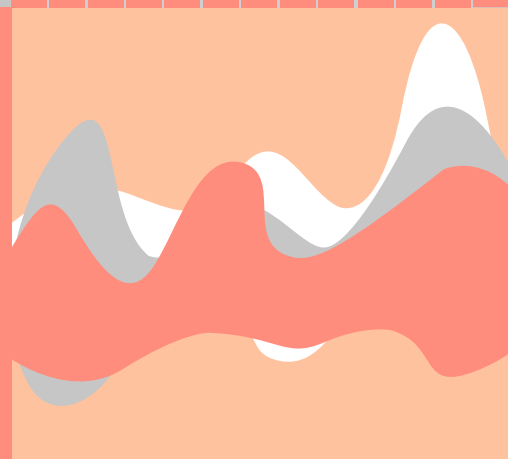
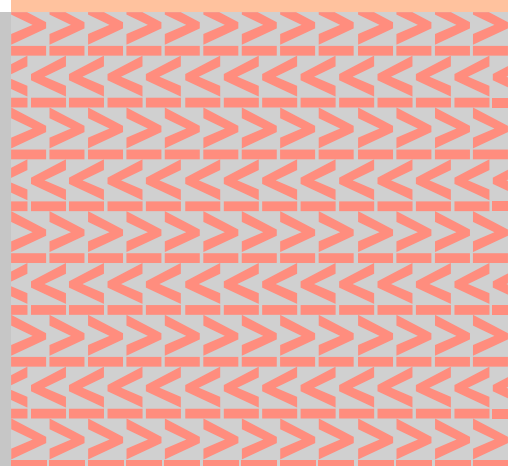
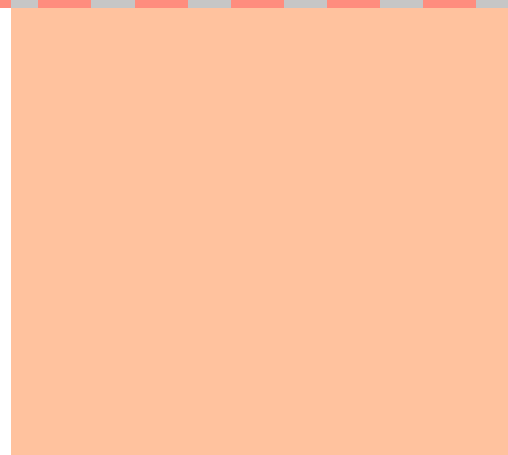
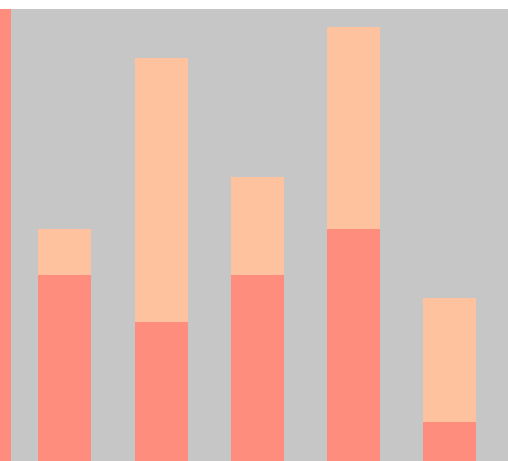
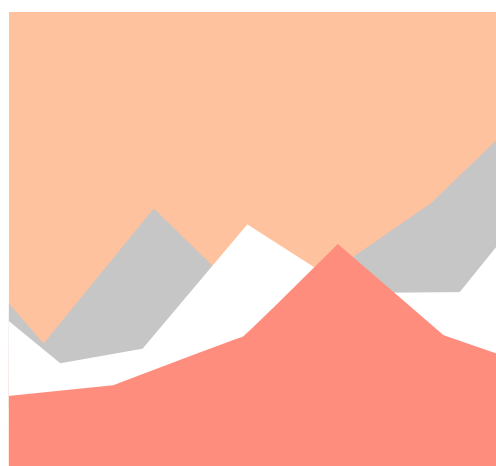




CHIFFRES & DONNÉES

DÉCEMBRE 2024 N°17

Bilan d'approvisionnement agroalimentaire
2022-2023



SOMMAIRE

p. 3 **① SOURCE ET MÉTHODOLOGIE**

**Objectifs des bilans
d'approvisionnement**

Périodicité

**Bilan d'approvisionnement et
bilan de marché**

**Élaboration du bilan de marché
(bilan simple)**

**Élaboration du bilan
d'approvisionnement
(bilan agrégé)**

**Champ géographique et
population**

Des sources multiples

**Définitions des différents ratios
utilisés**

p. 7 **② RÉSULTATS PRINCIPAUX**

Bilan céréales principales

Bilan céréales secondaires

Bilan céréales - annexe : blé dur

Bilan céréales - annexe : blé tendre

Bilan céréales - annexe : maïs

Bilan céréales - annexe : orge

Bilan fruits et légumes

Bilan graines et fruits oléagineux

Bilan tourteaux

Bilan graisses et huiles préparées

Bilan graines protéagineuses

Bilan groupe sucre

Bilan viandes

Bilan œufs

Bilan riz

p. 37 **③ ANNEXE**

Méthodologie des bilans

Les bilans d'approvisionnement sont coordonnés par Thibaut Champagnol (SSP, sous-direction des synthèses statistiques et des revenus, bureau des synthèses statistiques conjoncturelles).

1 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Chaque année, le Service de la statistique et de la prospective réalise les bilans d'approvisionnement des principaux produits agricoles. Il s'agit du bilan des quantités produites disponibles d'un produit agricole (production, importations, stocks initiaux) et de leurs destinations (utilisations intérieures, exportations et stocks finaux). La méthodologie relative à l'établissement des bilans d'approvisionnement est élaborée au niveau européen.

Objectifs des bilans d'approvisionnement

Les bilans d'approvisionnement permettent de :

- suivre l'équilibre des marchés dans le contexte spécifique des productions agricoles caractérisées par de fortes fluctuations de la production et parfois de la consommation (avec par exemple l'effet des crises sanitaires sur la consommation de viande) ;
- déterminer la consommation annuelle par habitant pour les principales denrées alimentaires et d'en suivre l'évolution. Dans un bilan, la consommation humaine est l'une des composantes de l'utilisation intérieure ;
- calculer pour chaque produit la part des utilisations intérieures couverte par la production nationale : c'est le taux d'approvisionnement. Ce ratio témoigne de l'indépendance et de la sécurité d'approvisionnement d'un pays pour les produits qu'il est capable de produire.

Périodicité

Le bilan est constitué pour une période de douze mois, l'année civile ou l'année de campagne selon les produits.

Bilan d'approvisionnement et bilan de marché

L'approche « bilan » (bilan d'approvisionnement, bilan de marché) exprime l'équilibre entre les ressources et les emplois d'un produit donné. Pour un produit, les ressources comprennent les stocks initiaux, la production utilisable et les importations. Ces ressources sont utilisées pour l'exportation, les utilisations intérieures et le stock final : elles apparaissent alors dans le tableau des emplois. Les emplois en utilisations intérieures sont eux-mêmes ventilés en différents postes, variables suivant les bilans (pertes, alimentation animale, usages industriels, transformation, consommation humaine...).

Si la structure du bilan est identique entre un bilan d'approvisionnement et un bilan de marché, le contenu des postes du bilan d'approvisionnement a une portée plus large. En effet, pour avoir une connaissance aussi complète que possible du marché d'un produit de base, il convient de prendre en compte dans les postes du bilan d'approvisionnement non seulement les quantités du produit de base qui demeurent à l'état brut mais aussi celles qui sont transformées par l'industrie pour être utilisées en France (achats des ménages et de l'industrie), échangées avec l'étranger sous un aspect transformé ou bien encore stockées.

Les bilans présentés dans cette publication sont, dans la plupart des cas, des bilans d'approvisionnement (ou bilan agrégé) couvrant un produit et ses premières transformations. Dans certains cas toutefois, ces bilans portent sur un seul produit (le produit de base ou le produit transformé) et prennent la forme d'un bilan de marché (ou bilan simple).

Élaboration du bilan de marché (bilan simple)

Les données relatives à la matière première à l'état brut et aux principaux produits transformés obtenus à partir de la matière première sont traitées dans des bilans séparés.

Ces bilans sont relatifs, chacun, à un produit bien défini. Le lien entre le bilan du produit agricole à l'état brut et les bilans de produits transformés, dont les productions sont le résultat de la transformation du produit agricole brut, est le poste « transformation », poste d'emploi du bilan du produit agricole brut.

Le poste « transformation » sert à enregistrer les quantités de produit agricole brut utilisées par les industries de la première transformation pour assurer les productions des produits transformés, elles-mêmes portées au poste « production », poste de ressource des bilans de produits transformés.

Par cette approche, l'évaluation des emplois des produits transformés est faite au niveau des bilans des produits transformés à partir de leur production, commerce extérieur et variation des stocks. Cette présentation est plus spécialement retenue lorsque l'on s'intéresse aux marchés et à la consommation humaine sur le territoire français des produits de première transformation, comme c'est le cas, par exemple, pour le sucre (issu de la betterave et de la canne à sucre).

Élaboration du bilan d'approvisionnement (bilan agrégé)

Le bilan agrégé du produit agricole est représentatif d'un ensemble de produits qui sont issus de la même matière première agricole, comme c'est le cas pour les céréales. Le poste de la consommation prend alors en compte l'utilisation des produits transformés dans les échanges extérieurs et les stocks. Les données de production, commerce extérieur et stocks relatifs au produit de

base et aux produits transformés les plus importants (produits de première transformation, voire de seconde transformation) sont collectées puis converties en équivalent produit de base à l'aide de coefficients de conversion. Chaque production est ensuite ventilée entre les postes d'emplois intérieurs. Enfin, le bilan du produit de base est consolidé avec celui de chacun des produits transformés.

Les coefficients de conversion

Les données relatives à chaque produit, produit agricole brut et produits transformés, sont exprimées chacune dans leur poids de produit et sont converties dans une unité commune (l'équivalent produit) avant d'être agrégées. Pour convertir les quantités de chaque produit transformé, un coefficient technique de conversion est attribué. Le plus souvent, les coefficients utilisés sont proposés par Eurostat. Le coefficient de conversion est égal au tonnage de produit brut nécessaire pour produire une tonne de produit transformé. Cette conversion néglige par construction les éventuels coproduits.

L'affectation des produits transformés aux postes d'emplois

Le produit agricole brut est utilisé par différentes filières qui produisent des produits transformés destinés à des usages distincts et dont la consommation est inconnue pour la plupart.

Souvent, il existe un produit principal par filière et quelques coproduits (destinés à l'alimentation animale). Les productions commercialisées des filières sont généralement bien suivies par les enquêtes. Les mises en œuvre de la matière première agricole destinées à assurer ces productions sont également connues. Elles peuvent aussi être reconstituées à l'aide des coefficients de conversion.

S'agissant des principaux produits de l'agroalimentaire, la répartition des ventes sur le marché intérieur est souvent connue des organismes professionnels. Cette ventilation est utilisée comme première clef de répartition de la matière première agricole utilisée en première transformation entre les postes consommation humaine, utilisations industrielles, alimentation animale et éventuellement transformation¹.

1. Lorsqu'il y a plusieurs niveaux de transformation dans la filière, la clef de répartition des ventes de la filière tient compte des effets propres à chaque niveau de transformation..

Cette ventilation doit toutefois être affinée car une partie des produits de première transformation n'est pas destinée à l'utilisation intérieure mais à l'exportation ou au stockage. À l'inverse, certaines ventes sur le marché intérieur proviennent de produits importés ou de produits précédemment stockés.

Le solde des échanges extérieurs et de la variation des stocks des produits de première transformation (stock de début + importations – exportations – stock final) vient donc, dans un deuxième temps, corriger les utilisations intérieures précédemment calculées² (cf. exemple ci-dessous).

Exemple du bilan du blé tendre en équivalent grain (1 000 t) Campagne 2022/2023

		Bilan céréales Annexe : blé tendre	Bilans Grains	Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains				Effet total	Bilan grains et effets des produits transformés
				Farine	Malt	Amidon	Glucose		
		Production							
		Superficie (1 000 ha)	4 697						4 697
		Rendement (100 kg/ha)	72						72
		Production (1 000 t)	33 694						33 694
		Bilan (1 000 t)							
RESSOURCES	Production utilisable		33 694						33 694
	Collecte		30 662						30 662
	Auto-consommation		3 032						3 032
	Importations		158	359	2	184	130	673	831
	Dont UE		150	339	1	183	127	650	800
	Stocks de début		2 780	168	0	12	66	246	3 026
	Exportations		16 544	249	15	95	587	945	17 489
	Dont vers UE		6 389	187	0	51	510	748	7 137
	Stocks finaux		2 540	167	0	12	66	245	2 784
EMPLOIS	Utilisation intérieure		17 548	112	-13	89	-457	-270	17 278
	Semences		647					0	647
	Pertes		307	0	0	0	0	0	307
	Alimentation animale		7 598	2	0	5	-9	-2	7 597
	Usages industriels		2 862	0	-15	75	-174	-113	2 749
	Dont bière		23	0	-15	0	0	-15	9
	Dont transformation (alcool)		1 580	0	0	0	0	0	1 580
	Alcool pour carburants		1 264	0	-15	0	0	-15	1 264
	Alcool hors carburants		316	0	0	0	0	0	316
	Transformation (huile)		0	0	0	0	0	0	0
	Consommation humaine (brute)		6 134	109	2	8	-274	-155	5 979
	Dont achetée sur le marché		6 134					0	5 979

dont mises en œuvre pour la meunerie, la malterie, et l'amidonnerie

Note de lecture : la prise en compte du solde des échanges extérieurs (+ 243 000 tonnes d'exportations nettes) et des variations de stocks (- 15 000 tonnes) de produits transformés conduit à réajuster les utilisations intérieures de grains (baisse de 228 000 tonnes) ; cet ajustement est ventilé selon la clef de répartition des ventes de chaque filière (farine, malt, amidon, glucose).

2. Ce solde est réparti entre les postes d'utilisations intérieures à l'aide de la clef de répartition des ventes du produit sur le marché intérieur.

Si la ventilation des produits transformés entre les postes d'emplois du bilan du produit agricole est parfois complexe à réaliser (cas des céréales), elle peut être plus simple dans d'autres cas, soit parce que les produits transformés sont négligeables (protéagineux), soit parce qu'ils sont destinés à un usage unique (fruits et légumes : en France, les produits transformés sont destinés en totalité à la consommation humaine).

Traitement du coproduit

En sus du produit transformé principal, la transformation de la matière première agricole génère un ou plusieurs autres produits dits « coproduits ». Le coproduit a généralement un intérêt économique moindre que le produit principal. De plus, il est, à de rares exceptions près (gluten), destiné à l'alimentation animale et suivi à ce titre dans le cadre du bilan fourrager. Enfin, contrairement au produit principal, le coproduit n'entre pas, dans la quasi-totalité des cas, dans la détermination de la consommation humaine qui constitue l'un des objectifs principaux des bilans d'approvisionnement.

Par construction, les coproduits ne sont pas suivis dans les bilans agrégés d'approvisionnement. Mais lorsque le coproduit présente un intérêt, par exemple les tourteaux issus de la trituration des graines oléagineuses, des bilans simples séparés sont retenus.

Champ géographique et population

Le champ géographique des bilans est constitué de la métropole et des départements d'Outre-mer (DOM).

Les chiffres de la population française, utilisés dans les bilans pour déterminer la consommation annuelle par habitant, sont issus des séries de la démographie française (estimations de population et statistiques de l'état civil) établies par l'Insee. Les dates retenues sont le 1^{er} janvier pour les bilans par année de campagne, et le 1^{er} juillet pour les bilans par année civile.

Des sources multiples

Les bilans sont principalement établis à partir des enquêtes statistiques du SSP, des données de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et de FranceAgriMer pour la production, les échanges extérieurs et les principaux stocks.

Pour établir les différentes composantes de l'utilisation intérieure des produits, les informations sont collectées auprès des syndicats et fédérations professionnelles, instituts techniques ou économiques et des grandes entreprises agroalimentaires.

Les évaluations respectives des différents postes (stock initial, production, importations, exportations, utilisations intérieures et stock final) sont menées de façon autonome ; un travail pour réduire les divergences est ensuite nécessaire. S'il subsiste un écart, l'équilibre est réalisé sur un poste d'emploi de l'utilisation intérieure lorsque les autres postes d'emplois sont correctement évalués.

Définitions des différents ratios utilisés

Variation des stocks

Stock final - Stock initial

Taux d'approvisionnement

Production / Utilisation intérieure

Consommation humaine

Quantité affectée à la consommation humaine / population

Exprimée en kilogramme par tête et par an.

2 RÉSULTATS PRINCIPAUX

Les séries longues correspondant aux tableaux présentés sont disponibles dans les fichiers associés à cette publication.

Signes conventionnels utilisés

nd › non disponible

Résultats principaux

Bilan céréales

Bilan : céréales principales		Total	Blé tendre	Blé dur	Maïs grain	Orge & escourgeon	Autres céréales
Production							
Superficie (1 000 ha)		8 993	4 697	253	1 456	1 867	721
Rendement (100 kg/ha)		67	72	53	76	61	43
Production (1 000 t)		60 567	33 694	1 346	11 005	11 418	3 104
Bilan (1 000 t)							
RESSOURCES	Production utilisable	60 567	33 694	1 346	11 005	11 418	3 104
	Collecte	51 607	30 662	1 298	8 629	9 686	1 332
	Auto-consommation	8 058	3 032	48	1 474	1 733	1 772
	Importations	2 770	831	641	1 132	128	38
	Dont UE	2 621	800	621	1 058	114	29
	Dont produits transformés	1 821	673	610	454	84	0
	Dont UE	1 761	650	591	447	74	0
	Stocks de début	7 012	3 026	226	2 417	1 082	261
	Dont de produits transformés	427	246	79	102	0	0
	Exportations	31 270	17 489	812	4 898	7 714	358
EMPLOIS	Dont vers UE	16 347	7 137	645	4 303	3 932	330
	Dont produits transformés	3 666	945	121	1 175	1 425	0
	Dont vers UE	2 530	748	46	984	753	0
	Stocks finaux	6 005	2 784	270	1 755	1 013	183
	Dont de produits transformés	453	245	107	101	0	0
	Utilisation intérieure	32 173	17 278	1 132	6 999	3 902	2 863
	Semences	1 084	647	32	90	246	69
	Origine indigène	384	n	32	44	245	63
	Dont achetées sur le marché	1 031	647	32	44	245	63
	Origine importée	55	1	0	46	1	6
	Dont importée de UE	54	1	0	45	1	6
	Pertes	516	307	13	86	97	13
	Alimentation animale	18 739	7 597	38	5 227	3 197	2 680
	Origine indigène	18 189	7 597	38	4 684	3 197	2 673
	Dont achetées sur le marché	10 661	4 920	0	3 210	1 577	954
	Origine importée	550	0	0	543	0	7
	Dont importée de UE	512	0	0	506	0	5
	Usages industriels	4 182	2 749	0	1 095	338	0
	Dont bière	347	9	0	0	338	0
	Dont transformation (alcool)	2 111	1 580	0	531	0	0
	Alcool pour carburants	1 795	1 264	0	531	0	0
	Alcool hors carburants	316	316	0	0	0	0
	Transformation (huile)	143	0	0	143	0	0
	Consommation humaine (brute)	7 509	5 979	1 049	358	24	100
	Dont achetée sur le marché	7 509	5 979	1 049	358	24	100
	Total ressources = emplois	70 350	37 551	2 213	14 554	12 628	3 404
	Ratios						
	Variation des stocks (1 000 t)	-1 008	-242	44	-662	-69	-78
	Taux d'approvisionnement (%)	188	195	119	157	293	108
	Cons. humaine (kg/tête/an)	110,2	87,7	15,4	5,3	0,4	1,5

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan céréales

	Bilan : céréales secondaires	Total autres céréales	Seigle Méteil	Avoine M.C.E	Triticale	Sorgho	Céréales NdA
Production							
	Superficie (1 000 ha)	721,0	42,0	97,0	340,0	50,0	193,0
	Rendement (100 kg/ha)	43,0	38,0	40,0	48,0	43,0	37,0
	Production (1 000 t)	3 104,0	159,0	383,0	1 633,0	213,0	715,0
Bilan (1 000 t)							
RESSOURCES	Production utilisable	3 104	159	383	1 633	213	715
	Collecte	1 332	75	262	820	123	52
	Auto-consommation	1 772	85	121	813	90	663
	Importations	38	2	9	3	4	20
	Dont UE	29	2	8	3	2	14
	Dont produits transformés	0	0	0	0	0	0
	Dont UE	0	0	0	0	0	0
	Stocks de début	261	31	48	114	38	29
	Dont de produits transformés	0					0
EMPLOIS	Exportations	358	32	99	118	80	29
	Dont vers UE	330	32	89	118	67	23
	Dont produits transformés	0	0	0	0	0	0
	Dont vers UE	0	0	0	0	0	0
	Stocks finaux	183	21	53	68	18	22
	Dont de produits transformés	0					0
	Utilisation intérieure	2 863	140	288	1 565	158	713
	Semences	69	6	11	50	2	0
	Origine indigène	63	4	11	49	0	0
	Dont achetées sur le marché	63	4	11	49	0	0
	Origine importée	6	3	0	1	2	0
	Dont importée de UE	6	3	0	1	2	0
	Pertes	13	1	3	8	1	1
	Alimentation animale	2 680	115	264	1 507	155	640
	Origine indigène	2 673	115	264	1 503	151	640
	Dont achetées sur le marché	954	29	148	716	61	0
	Origine importée	7	0	0	3	4	0
	Dont importée de UE	5	0	0	3	2	0
	Usages industriels	0	0	0	0	0	0
	Dont bière	0	0	0	0	0	0
	Dont transformation (alcool)	0	0	0	0	0	0
	Alcool pour carburants	0	0	0	0	0	0
	Alcool hors carburants	0	0	0	0	0	0
	Transformation (huile)	0	0	0	0	0	0
	Consommation humaine (brute)	100	18	10	0	0	72
	Dont achetée sur le marché	100	18	10	0	0	72
	Total ressources = emplois		3 404	193	440	1 750	256
Ratios							
	Variation des stocks (1 000 t)	-78	-10	5	-47	-20	-6
	Taux d'approvisionnement (%)	108	114	133	104	135	100
	Cons. humaine (kg/tête/an)	1,5	0,3	0,1	0,0	0,0	1,1

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan céréales

	Bilan céréales Annexe : blé dur	Bilans Grains	Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains		Effet total	Bilan grains et effets des produits transformés
			Farines et semoules	Pâtes		
	Production					
	Superficie (1000 ha)	253				253
	Rendement (100 kg/ha)	53				53
Production (1000 t)	1 346				1 346	
Bilan (1 000 t)						
RESSOURCES	Production utilisable	1 346				1 346
	Collecte	1 298				1 298
	Auto-consommation	48				48
	Importations	31	115	495	610	641
	Dont UE	30	110	481	591	621
	Stocks de début	147	33	46	79	226
EMPLOIS	Exportations	690	81	41	121	812
	Dont vers UE	599	27	19	46	645
	Stocks finaux	162	46	62	107	270
	Utilisation intérieure	672	21	439	460	1 132
	Semences	32	0	0	0	32
	Pertes	13	0	0	0	13
	Alimentation animale	38	0	0	0	38
	Usages industriels	0	0	0	0	0
	Dont bière	0	0	0	0	0
	Dont transformation (alcool)	0	0	0	0	0
	Alcool pour carburants	0	0	0	0	0
	Alcool hors carburants	0	0	0	0	0
	Transformation (huile)	0	0	0	0	0
	Consommation humaine (brute)	589	21	439	460	1 049
	Dont achetée sur le marché	589				1 049
	Total ressources = emplois	1 524	148	541	689	2 213
	Ratios					
Variation des stocks (1 000 t)					44	
Taux d'approvisionnement (%)					119	
Cons. humaine (kg/tête/an)					15,4	

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan céréales

	Bilan céréales Annexe : blé tendre	Bilans Grains	Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains				Effet total	Bilan grains et effets des produits transformés
			Farine	Malt	Amidon	Glucose		
	Production							
RESSOURCES	Superficie (1 000 ha)	4 697						4 697
	Rendement (100 kg/ha)	72						72
	Production (1 000 t)	33 694						33 694
	Bilan (1 000 t)							
	Production utilisable	33 694						33 694
	Collecte	30 662						30 662
	Auto-consommation	3 032						3 032
	Importations	158	359	2	184	130	673	831
	Dont UE	150	339	1	183	127	650	800
	Stocks de début	2 780	168	0	12	66	246	3 026
	Exportations	16 544	249	15	95	587	945	17 489
	Dont vers UE	6 389	187	0	51	510	748	7 137
	Stocks finaux	2 540	167	0	12	66	245	2 784
	Utilisation intérieure	17 548	112	-13	89	-457	-270	17 278
	Semences	647					0	647
	Pertes	307	0	0	0	0	0	307
Alimentation animale	7 598	2	0	5	-9	-2	7 597	
EMPLOIS	Usages industriels	2 862	0	-15	75	-174	-113	2 749
	Dont bière	23	0	-15	0	0	-15	9
	Dont transformation (alcool)	1 580	0	0	0	0	0	1 580
	Alcool pour carburants	1 264	0	0	0	0	0	1 264
	Alcool hors carburants	316	0	0	0	0	0	316
	Transformation (huile)	0	0	0	0	0	0	0
	Consommation humaine (brute)	6 134	109	2	8	-274	-155	5 979
	Dont achetée sur le marché	6 134					0	5 979
	Total ressources = emplois	36 631	527	2	196	196	920	37 551
	Ratios							
	Variation des stocks (1 000 t)							-242
	Taux d'approvisionnement (%)							195
	Cons. humaine (kg/tête/an)							87,7

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan céréales

	Bilan céréales Annexe : maïs	Bilans Grains	Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains				Effet total	Bilan grains et effets des produits transformés
			Farine	Semoule	Amidon	Glucose		
RESSOURCES	Production							
	Superficie (1 000 ha)	1 456						1 456
	Rendement (100 kg/ha)	76						76
	Production (1 000 t)	11 005						11 005
	Bilan (1 000 t)							
	Production utilisable	11 005						11 005
	Collecte	8 629						8 629
	Auto-consommation	2 376						2 376
	Importations	678	20	18	222	194	454	1 132
	Dont UE	611	19	17	221	191	447	1 058
EMPLOIS	Stocks de début	2 315		2	21	79	102	2 417
	Exportations	3 723	46	89	161	880	1 175	4 898
	Dont vers UE	3 320	24	70	124	765	984	4 303
	Stocks finaux	1 654		1	21	79	101	1 755
	Utilisation intérieure	8 622	-25	-70	61	-686	-721	7 901
	Semences (achetées + autoconsommées)	90					0	90
	Pertes	86	0	0	0	0	0	86
	Alimentation animale	6 141	0	0	2	-14	-12	6 129
	Usages industriels	1 307	0	-70	57	-199	-212	1 095
	Dont bière	0	0	0	0	0	0	0
	Dont transformation (alcool)	531	0	0	0	0	0	531
	Alcool pour carburants	531	0	0	0	0	0	531
	Alcool hors carburants	0	0	0	0	0	0	0
	Transformation (huile)	143	0	0	0	0	0	143
	Consommation humaine (brute)	855	-25	0	2	-473	-497	358
	Dont achetée sur le marché	855					-497	358
Total ressources = emplois		13 998	20	19	243	273	556	14 554
Ratios								
Variation des stocks (1 000 t)								-662
Taux d'approvisionnement (%)								139
Cons. humaine (kg/tête/an)								5,0

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan céréales

Bilan céréales Annexe : orge		Bilans Grains	Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains		Effet total	Bilan grains et effets des produits transformés
			Malt	Bière		
RESSOURCES	Production					
	Superficie (1 000 ha)	1 867				1 867
	Rendement (100 kg/ha)	61				61
	Production (1 000 t)	11 418				11 418
	Bilan (1 000 t)					
	Production utilisable	11 418				11 418
	Collecte	9 686				9 686
	Auto-consommation	1 733				1 733
	Importations	44	35	49	84	128
	Dont UE	40	30	43	74	114
	Stocks de début	1 082			0	1 082
	Exportations	6 289	1 400	25	1 425	7 714
	EMPLOIS	Dont vers UE	3 179	736	17	753
Stocks finaux		1 013			0	1 013
Utilisation intérieure		5 242	-1 365	24	-1 341	3 902
Semences (achetées + autoconsommées)		246			0	246
Pertes		97	0	0	0	97
Alimentation animale		3 197	0	0	0	3 197
Usages industriels		1 665	-1 351	24	-1 327	338
Dont bière		1 665	-1 351	24	-1 327	338
Dont transformation (alcool)		0	0	0	0	0
Alcool pour carburants		0	0	0	0	0
Alcool hors carburants		0	0	0	0	0
Transformation (huile)		0	0	0	0	0
Consommation humaine (brute)		38	-14	0	-14	24
Dont achetée sur le marché		38				24
Total ressources = emplois		12 544	35	49	84	12 628
Ratios						
Variation des stocks (1 000 t)					-69	
Taux d'approvisionnement (%)					293	
Cons. humaine (kg/tête/an)					0,4	

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan fruits et légumes

Bilan : fruits et légumes 1/5		Choux-fleurs brocolis	Tomates			
			Total	Fraîches	Transformées	
Production (1 000 t)						
Produits congelés					0	
Concentrés					141	
Tomates pelées					16	
Autres (tomates non pelées)					0	
Jus					8	
Total première transformation					165	
Deuxième transformation					150	
Bilan (1 000 t)						
RESSOURCES	Production utilisable (1 ^{ère} transformation)		165		165	
	Ventes des producteurs professionnels	253	695	695		
	Importations	51	1 641	572	1 069	
	Dont UE	50	1 080	131	949	
	Dont de produits transformés	58	1 069	170	1 069	
	Dont de UE		949		949	
	Stocks de début	0	0	0	0	
EMPLOIS	Exportations	98	429	335	95	
	Dont vers UE	78	383	319	64	
	Dont de produits transformés		95		95	
	Dont vers UE		64		64	
	Stocks finaux	0	0	0	0	
	Utilisation intérieure	206	2 071	933	1 139	
	Pertes et retraits	1	74	74		
	Alimentation animale	1	0	-		
	Transformation	37	165	165		
	Consommation humaine	204	1 832	694	1 139	
	Dont à l'état transformé	37	1 139		1 139	
	Total ressources = emplois		304	2 501	1 267	1 233
	Ratios					
Variations de stocks (1000 t)		0	-	-	0	
Taux d'auto-approvisionnement (%)		123	34	75	14	
Cons. humaine (kg/tête/an)		3,0	26,9	10,2	16,7	

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan fruits et légumes

Bilan : fruits et légumes 2/5		Pêches (y compris brugnons et nectarines)	
		Poires de table	
		Fraîches	Transformées
Production (1 000 t)			
Conserve au sirop			1
Autres			5
Total première transformation			6
Bilan (1 000 t)			
RESSOURCES	Production utilisable (1 ^{ère} transformation)		6
	Ventes des producteurs professionnels	143	232
	Importations	131	113
	Dont de UE	107	111
	Dont de produits transformés	33	29
	Dont de UE	31	29
	Stocks de début	3	-
	Exportations	62	33
EMPLOIS	Dont vers UE	61	21
	Dont de produits transformés	51	2
	Dont vers UE	50	2
	Stocks finaux	2	-
	Utilisation intérieure	213	312
	Pertes et retraits	21	31
	Alimentation animale	0	0
	Transformation		6
	Consommation humaine	192	275
	Total ressources = emplois	276	345
Ratios			
Variations de stocks (1 000 t)		-1	-
Taux d'auto-approvisionnement (%)		67	74
Cons. humaine (kg/tête/an)		2,8	4,0

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan fruits et légumes

Bilan : fruits et légumes 3/5		Pommes de table			Oranges		
		Total	Fraîches	Trans- formées	Total	Fraîches	Trans- formées
Bilan (1 000 t)							
RESSOURCES	Production disponible (transformation)	375		375	7		7
	Ventes des producteurs professionnels	1 446	1 446		10	10	
	Importations	623	128	496	1 845	434	1 412
	Dont de UE	573	98	474	1 041	312	729
	Dont produits transformés	496		496	1 412		1 412
	Dont de UE	474		474	729		729
	Stocks de début	310	310	-	-	-	-
EMPLOIS	Exportations	404	326	78	114	44	70
	Dont vers UE	216	188	28	60	26	35
	Dont de produits transformés	78		78	70		70
	Dont vers UE	28		28	35		35
	Stocks finaux	268	268	-	-	-	-
	Utilisation intérieure	2 082	1 289	792	1 748	399	1 349
	Pertes et retraits	125	125	-	20	20	-
	Alimentation animale	0	0	-	-	-	-
	Transformation	375	375		7	7	
	Consommation humaine	1 582	790	792	1 721	372	1 349
	Dont à l'état transformé	792		792	1 349		1 349
	Total ressources / emplois	2 754	1 884	871	1 862	443	1 419
Ratios							
Variation des stocks (1 000 t)		-41	-41	-	-	-	-
Taux d'auto-approvisionnement (%)		85	112		1	2	
Cons. humaine (kg/tête/an)		23,2	11,6	11,6	25,3	5,5	19,8

Année 2022-2023 (campagne pommes : du 1^{er} avril au 31 mars – campagne oranges : du 1^{er} octobre au 30 septembre)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan fruits et légumes

Bilan : fruits et légumes 4/5		Raisins de table		
		Total	Frais	Transformés
Bilan (1 000 t)				
RESSOURCES	Production disponible (transformation)			0
	Ventes des producteurs professionnels	46	46	
	Importations	225	122	103
	Dont de UE	114	103	11
	Dont de produits transformés	103		103
	Dont de UE	11		11
	Stocks de début	0	0	0
EMPLOIS	Exportations	15	9	6
	Dont vers UE	9	6	4
	Dont de produits transformés	6		6
	Dont vers UE	4		4
	Stocks finaux	0	0	0
	Utilisation intérieure	256	159	97
	Pertes et retraits	12	12	0
	Alimentation animale			
	Transformation	0	0	
	Consommation humaine	244	147	97
	Dont à l'état transformé	97		97
	Total ressources / emplois	271	167	103
Ratios				
Variation des stocks (1 000 t)		0	0	0
Taux d'auto-approvisionnement (%)		18	29	0
Cons. humaine (kg/tête/an)		3,6	2,2	1,4

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} août au 31 juillet)
Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan fruits et légumes

	Bilan : fruits et légumes 5/5	Olives		Huile d'olive (huile brute)	Grignons d'olives
	Production				
	Superficie (1 000 ha)	17	Produit de base transformé (1 000 t)	18	18
	Rendement (100 kg/ha)	13	Taux d'extraction (%)	20	20
	Production (1 000 t)	22	Production (1 000 t)	4	4
	Bilan (1 000 t)				
	Production utilisable	22	Production utilisable	4	4
	Origine indigène		Origine indigène	4	4
	Origine importée		Origine importée	0	0
	Dont de UE		Dont de UE	0	0
	Importations	96	Importations	117	18
RESSOURCES	Dont de UE	57	Dont de UE	106	18
	Stocks de début	nd	Stocks de début	15	0
	Origine indigène	nd	Origine indigène	0	0
	Origine importée	nd	Origine importée	15	0
	Exportations	3	Exportations	14	0
	Dont vers UE	1	Dont de UE	11	0
	Stocks finaux	nd	Stocks finaux	16	0
	Origine indigène	nd	Origine indigène	0	0
	Origine importée	nd	Origine importée	15	0
	Utilisation intérieure	115	Utilisation intérieure	105	22
	Semences	nd	Semences		
	Pertes	nd	Pertes	nd	nd
	Alimentation animale		Alimentation animale		
	Origine indigène		Origine indigène		
	Origine importée		Origine importée		
	Dont de UE		Dont de UE		
	Usages industriels		Usages industriels	0	22
	Transformation	18	Transformation	nd	
	Origine indigène	18	Origine indigène	nd	
	Origine importée	0	Origine importée	nd	
EMPLOIS	Dont de UE	0	Dont de UE	0	
	Dont margarine		Dont margarine	0	
	Consommation humaine	97	Consommation humaine	105	
	Origine indigène	2	Origine indigène	0	
	Origine importée	95	Origine importée	105	
	Total ressources = emplois	118	Total ressources = emplois	135	22
	Ratios				
	Variation des stocks (1 000 t)	nd	Variation des stocks (1 000 t)	1	nd
	Taux d'auto-approvisionnement (%)	19	Taux d'approv. en %	4	0
	Cons. humaine (kg/tête/an)	1,4	Cons. humaine (kg/tête/an)	1,5	

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} novembre au 31 octobre)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan graines et fruits oléagineux

Bilan : graines et fruits oléagineux 1/2		Total	Colza navette	Tournesol	Soja	Lin	Autres graines ou fruits
Production							
Superficie (1 000 ha)		2 337	1 230	871	184	29	24
Rendement (100 kg/ha)		30	37	21	20	18	76
Production (1 000 t)		6 923	4 517	1 798	376	51	181
Bilan (1 000 t)							
RESSOURCES	Production utilisable	6 923	4 517	1 798	376	51	181
	Importations	2 326	1 431	343	395	39	117
	Dont UE	476	196	203	26	15	36
	Stocks de début	621	327	160	113	9	13
	Origine indigène	352	150	144	43	5	10
	Origine importée	159	73	15	66	3	3
EMPLOIS	Exportations	2 026	1 303	584	92	23	23
	Dont UE	1 930	1 234	572	85	22	17
	Stocks finaux	834	411	279	123	7	13
	Origine indigène	606	308	230	54	4	9
	Origine importée	228	103	49	69	3	4
	utilisation intérieure	7 009	4 560	1 438	668	68	275
	Semences	30	5	8	12	2	4
	Origine indigène	19	4	4	11	1	0
	Origine importée	10	1	4	1	0	4
	Pertes	91	55	26	10	nd	0
	Alimentation animale	848	251	222	309	67	0
	Origine indigène	527	246	190	63	27	0
	Origine importée	321	5	32	245	39	0
	Transformation	5 955	4 249	1 183	338	0	186
	Origine indigène	4 009	2 751	908	188	0	163
	Origine importée	1 946	1 498	274	150	0	23
	Dont de UE	386	205	163	10	0	8
	Dont jachère industrielle	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Consommation humaine	86	0	0	0	0	86
	Origine indigène	0	0	0	0	0	0
	Origine importée	86	0	0	0	0	86
Total ressources / emplois		9 870	6 274	2 302	884	99	311
Ratios							
Variation des stocks (1 000 t)		213	84	119	10	-1	0
Taux d'auto-approvisionnement (%)		99	99	125	56	74	66
Cons. humaine (kg/tête/an)		1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)
Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan graines et fruits oléagineux

Bilan : graines et fruits oléagineux 2/2		Total Autres	Ricin	Arachide	Coprah	Palmiste	Coton	Autres graines ou fruits
Production								
Superficie (1 000 ha)	24	0	0	0	0	0	0	24
Rendement (100 kg/ha)	76							76
Production (1 000 t)	181	0	0	0	0	0	0	181
Bilan (1 000 t)								
RESSOURCES	Production utilisable	181	0	0	0	0	0	181
	Importations	117	0	40	0	0	0	77
	Dont UE	36	0	8	0	0	0	28
	Stocks de début	13	0	0	0	0	0	13
	Origine indigène	10	0	0	0	0	0	10
	Origine importée	3	0	0	0	0	0	3
EMPLOIS	Exportations	23	0	1	3	0	0	19
	Dont UE	17	0	1	0	0	0	16
	Stocks finaux	13	0	0	0	0	0	13
	Origine indigène	9	0	0	0	0	0	9
	Origine importée	4	0	0	0	0	0	4
	Utilisation intérieure	275	0	40	-3	0	0	239
	Semences	4	0	0	0	0	0	4
	Origine indigène	0	0	0	0	0	0	0
	Origine importée	4	0	0	0	0	0	4
	Pertes	0	0	0	0	0	0	0
	Alimentation animale	0	0	0	0	0	0	0
	Origine indigène	0	0	0	0	0	0	0
	Origine importée	0	0	0	0	0	0	0
	Transformation	186	0	0	0	0	0	186
	Origine indigène	163	0	-1	0	0	0	163
	Origine importée	23	0	1	0	0	0	22
	Dont de UE	8	0	0	0	0	0	8
	Dont jachère industrielle	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Consommation humaine	86	0	40	-3	0	0	49
	Origine indigène	0	0	0	0	0	0	0
	Origine importée	86	0	40	-3	0	0	49
Total ressources / emplois		311	0	40	0	0	0	270
Ratios								
Variation des stocks (1 000 t)		0	0	0	0	0	0	0
Taux d'auto-approvisionnement (%)		66	0	0	0	0	0	87
Cons. humaine (kg/tête/an)		1,3	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,7

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan tourteaux

Bilan : Tourteaux 1/2		Total	Colza Navette	Tournesol	Soja	Lin	Maïs	Autres
Production								
Produits de base transformés (1 000 t)		5 955	4 249	1 183	338	0	119	67
Taux d'extraction (%)		60	56	62	86	0	72	79
Production (1 000 t)		3 555	2 395	731	291	0	85	53
Bilan (1 000 t)								
RESSOURCES	Production utilisable	3 555	2 395	731	291	0	85	53
	Origine indigène	2 389	1 550	561	162	0	69	47
	Origine importée	1 166	844	170	129	0	16	6
	Dont de UE	233	115	101	9	0	6	2
	Importations	4 023	532	655	2 697	75	29	34
	Dont UE	1 370	383	286	579	69	29	25
EMPLOIS	Stocks de début	86	27	23	35	0	0	1
	Exportations	587	463	86	23	1	7	8
	Dont vers UE	493	415	45	18	1	7	7
	Stocks finaux	35	10	7	17	0	0	0
	Utilisation intérieure	7 041	2 481	1 315	2 983	74	107	80
	Pertes	0	0	0	0	0	0	0
	Alimentation animale	6 987	2 481	1 315	2 983	74	107	25
	Origine indigène	1 991	1 262	507	159	0	63	0
	Origine importée	4 995	1 219	808	2 824	74	44	25
	Dont de UE	1 104	84	343	570	68	28	11
	Usages industriels	55	0	0	0	0	0	55
	Total ressources = emplois	7 664	2 954	1 409	3 024	75	115	88
	Ratios							
	Variation des stocks (1 000 t)	-51	-17	-15	-18	0	0	0
	Taux d'auto-approvisionnement (%)	34	62	43	5	0	64	58
	Cons. humaine (kg/tête/an)							

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan tourteaux

Bilan : Tourteaux 2/2		Total autres	Ricin	Sésame	Arachide	Coprah	Palmiste	Coton	Autres
Production									
Produits de base transformés (1 000 t)		67	0	0	0	0	0	0	67
Taux d'extraction (%)		79							79
Production (1 000 t)		53	0	0	0	0	0	0	53
Bilan (1 000 t)									
RESSOURCES	Production utilisable	53	0	0	0	0	0	0	53
	Origine indigène	47	0	0	0	0	0	0	47
	Origine importée	6	0	0	0	0	0	0	6
	Dont de UE	2	0	0	0	0	0	0	2
	Importations	34	9	0	8	0	17	0	0
	Dont UE	25	6	0	8	0	11	0	0
	Stocks de début	1	0	0	0	0	0	0	1
EMPLOIS	Exportations	8	8	0	0	0	0	0	0
	Dont vers UE	7	7	0	0	0	0	0	0
	Stocks finaux	0	0	0	0	0	0	0	0
	Utilisation intérieure	80	2	0	8	0	17	0	53
	Pertes	0	0	0	0	0	0	0	0
	Alimentation animale	25	0	0	8	0	17	0	0
	Origine indigène	0	0	0	0	0	0	0	0
	Origine importée	25	0	0	8	0	17	0	0
	Dont de UE	11	0	0	0	0	11	0	0
	Usages industriels	55	2	0	0	0	0	0	53
Total ressources = emplois		88	9	0	8	0	17	0	54
Ratios									
Variation des stocks (1 000 t)		0	0	0	0	0	0	0	0
Taux d'auto-approvisionnement (%)		58	0	0	0	0	0	0	87
Cons. humaine (kg/tête/an)									

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan graisses et huiles préparées

	Bilan : graisses et huiles préparées	Total mg brute	Margarine		Autres graisses alimentaires préparées	
			Poids de produit	Mg brute	Poids de produit	Mg brute
	Bilan (1 000 t)					
RESSOURCES	Production utilisable	43	46	38	11	5
	À partir d'huile végétale	43	46	38	11	5
	À partir de graisses d'animaux terrestres	0	0	0	0	0
	À partir de graisses d'animaux marins	0	0	0	0	0
	Importations	126	67	55	153	71
	Dont UE	125	66	55	151	70
	Stocks de début	-	-	-	-	-
EMPLOIS	Exportations	14	5	4	21	10
	Dont UE	9	4	4	13	6
	Stocks finaux	-	-	-	-	-
	Utilisation intérieure	155	107	89	144	66
	Pertes	0	0	0	0	0
	Alimentation animale	0	0	0	0	0
	Consommation humaine (brute)	155	107	89	144	66
	Total ressources = emplois	169	112	93	165	76
Ratios						
Variation des stocks (1 000 t)	-	-	-	-	-	
Taux d'auto-provisionnement (%)	28	42	42	8	8	
Cons. humaine (kg/tête/an)	2,3	1,6	1,3	2,1	1,0	

Année 2023 (année civile)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan graines protéagineuses

	Bilan : graines protéagineuses 1/2	Total légumes secs	Pois (protéagineux, secs, chiches)	Fèves & Féveroles	Lupins Graines	Autres légumes secs
RESSOURCES	Production					
	Superficie (1 000 ha)	310	200	68	5	36
	Rendement (100 kg/ha)	26	29	23	21	11
	Production (1 000 t)	799	589	158	11	42
	Bilan (1 000 t)					
	Production utilisable	799	589	158	11	42
	Importations	200	57	50	0	93
	Dont UE	60	32	3	0	25
	Stocks de début	83	58	21	0	3
	Exportations	276	192	68	0	16
EMPLOIS	Dont vers UE	195	166	14	0	15
	Stocks finaux	76	57	16	0	3
	Utilisation intérieure	729	454	146	11	118
	Semences	66	36	15	1	15
	Origine indigène	55	35	14	1	4
	Origine importée	12	0	0	0	11
	Dont UE	10	0	0	0	9
	Pertes	12	12	0	0	0
	Alimentation animale	515	385	121	10	0
	Origine indigène	415	331	75	9	
	Origine importée	99	54	46	0	
	Dont UE	32	29	2	0	
	Consommation humaine	137	22	10	1	103
	Total ressources = emplois	1 082	704	229	11	138
	Ratios					
	Variation des stocks (1 000 t)	-7	-1	-6	0	0
	Taux d'approvisionnement (%)	110	130	108	99	35
	Cons. humaine (kg/tête/an)	2,0	0,3	0,1	0,0	1,5

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan graines protéagineuses

	Bilan : graines protéagineuses 2/2	Total autres	Lentilles		Autres pois	Vesces	Haricots secs	
			Consom- mation	Semences	Cajanus- cajan	Semences	Consom- mation	Semences
	Production							
	Superficie (1 000 ha)	36	29			2	6	
	Rendement (100 kg/ha)	11	10			12	18	
	Production (1 000 t)	42	29			2	10	
	Bilan (1 000 t)							
RESSOURCES	Production utilisable	42	27	2	0	2	7	4
	Importations	93	40	0	1	6	42	5
	Dont UE	25	3	0	0	5	12	4
	Stocks de début	3	0	0	0	3	0	0
EMPLOIS	Exportations	16	5	0	1	1	7	2
	Dont vers UE	15	6	0	1	1	6	2
	Stocks finaux	3	0	0	0	3	0	0
	Utilisation intérieure	118	62	2	0	6	42	7
	Semences	15		2		6		7
	Origine indigène	4		2		0		1
	Origine importée	11		0		6		5
	Dont UE	9		0		5		4
	Pertes	0		0		0		0
	Alimentation animale	0			0			
	Origine indigène							
	Origine importée							
	Dont UE							
	Consommation humaine	103	62		0		42	
Total ressources = emplois		138	67	2	1	11	48	9
Ratios								
Variation des stocks (1 000 t)	0	0	0	0	0	0	0	
Taux d'approvisionnement (%)	35	48	0	0	33	24	0	
Cons. humaine (kg/tête/an)	1,5	0,9				0,6		

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan groupe sucre

	Bilan : groupe sucre 1/2	Betteraves sucrières	Canne à sucre		Sucre (sucre blanc)
	Production				
	Superficie (1 000 ha)	402	36	Produit de base transformé (1 000 t)	25 680
	Rendement (100 kg/ha)	784	58	Taux d'extraction (%)	14
	Production (1 000 t)	31 497	2 070	Production (1 000 t)	3 625
	dont destinée aux sucreries :				
	Superficie (1 000 ha)	305	31	Produit de base transformé (1 000 t)	23 881
	Rendement (100 kg/ha)	784	58	Taux d'extraction (%)	15
	Production (1 000 t)	23 881	1 798	Production (1 000 t)	3 452
	Bilan (1 000 t)				
RESSOURCES	Production utilisable	31 497	2 070	Production utilisable	3 625
	Dont sucre de betterave			Dont sucre de betterave	3 452
	Importations	51	0	Importations	1 119
	Dont de UE	51	0	Dont de UE	905
	Dont produits sucrés			Dont produits sucrés	827
	Dont de UE			Dont de UE	703
	Stocks de début		0	Stocks de début	1 568
	Dont sucr./sucrat./raffineries		0	Dont sucr./sucrat./raffineries	
EMPLOIS	Dont autres stocks (commerçants/ importateurs)		0	Dont autres stocks (commerçants/ importateurs)	
	Exportations	9	0	Exportations	2 658
	Dont vers UE	9	0	Dont vers UE	2 013
	Dont produits sucrés			Dont produits sucrés	842
	Dont vers UE			Dont vers UE	506
	Stocks finaux	0	0	Stocks finaux	1 493
	Dont sucr./sucrat./raffineries	0	0	Dont sucr./sucrat./raffineries	
	Dont autres stocks (commerçants/ importateurs)	0	0	Dont autres stocks (commerçants/ importateurs)	
	Utilisation intérieure	31 538	2 070	Utilisation intérieure	2 162
	Pertes	0	0	Pertes	0
	Alimentation animale	0	0	Alimentation animale	0
	Dont origine importée	0	0	Dont origine importée	0
	Dont de UE	0	0	Dont de UE	0
	Usages industriels	7 657	271	Usages industriels	231
	Dont alcool, levures, pharmacie	7 657	271	Dont alcool, levures, pharmacie	231
	Transformation (sucre)	23 881	1 798	Transformation (sucre)	
	Consommation humaine		0	Consommation humaine	1 930
	Dont de produits transformés			Dont de produits transformés	1 544
	Total ressources = emplois	31 548	2 070	Total ressources = emplois	6 312
	Ratios				
	Variation des stocks (1 000 t)	0	0	Variation des stocks (1 000 t)	-75
	Taux d'approvisionnement (%)	100	100	Taux d'approvisionnement (%)	168
	Cons. humaine (kg/tête/an)			Cons. humaine (kg/tête/an)	28,3

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : FranceAgriMer - Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan groupe sucre

Bilan : groupe sucre 2/2		Miel
RESSOURCES	Production	
	Nombres de ruches (1 000)	1 093
	Production (1 000 t)	22
	dont destinés aux sucreries :	
	Bilan (1 000 t)	
	Production utilisable	22
	Dont sucre de betterave	
	Importations	32
	Dont de UE	18
	Dont produits sucrés	
EMPLOIS	Dont de UE	
	Stocks de début	-
	Dont sucr./sucrat./raffineries	-
	Dont autres stocks(commerçants/importateurs)	-
	Exportations	5
	Dont vers UE	4
	Dont produits sucrés	
	Dont vers UE	
	Stocks finaux	-
	Dont sucr./sucrat./raffineries	-
	Dont autres stocks(commerçants/importateurs)	-
	Utilisation intérieure	49
	Pertes	0
	Alimentation animale	
	Dont origine importée	
	Dont de UE	
	Usages industriels	
	Dont alcool, levures, pharmacie	
	Transformation (sucre)	
	Consommation humaine	49
	Dont de produits transformés	
	Total ressources = emplois	48
	Ratios	
	Variation des stocks (1 000 t)	
	Taux d'approvisionnement (%)	45
	Cons. humaine (kg/tête/an)	0,7

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} juillet au 30 juin)

Source : FranceAgriMer - Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan viandes

Bilan : viandes 1 1/2		Total viandes	Total bovins	Gros bovins	Veaux
Abattages (1 000 têtes)			4 055	3 025	1 029
Poids moyen carcasse (kg)			322	382	145
Abattages (1 000 tec)		5 454	1 305	1 156	150
Bilan : viandes 1					
Production indigène brute		5 763	1 525	1 347	178
Imports animaux vivants		15	6	2	5
Dont de UE		14	6	2	5
Exports animaux vivants		324	226	193	33
Dont vers UE		309	213	180	33
Production utilisable (=abattages)		5 454	1 305	1 156	150
Bilan viandes et abats (1 000 ttec)					
RESSOURCES	Production utilisable (=abattages)	5 454	1 305	1 156	150
	Importations	2 187	364		
	Dont de UE	1 879	310		
	Stocks de début	29	0		
EMPLOIS	Exportations	1 526	215		
	Dont vers UE	1 009	197		
	Stocks finaux	40	0		
	Utilisation intérieure	6 104	1 455		
	Perte				
	Alimentation animale	52			
	Consommation humaine brute	5 932	1 455		
	Dont graisses de découpe	466	72		
	Dont consommation humaine nette	5 465	1 383		
	Ressources = emplois	7 670	1 669		
Ratios					
Variation des stocks (1 000 t)		10	0		
Taux d'approvisionnement viandes (%)		89	90		
Taux d'approvisionnement total (%)		94	105		
Consommation humaine brute (kg/tete/an)		86,9	21,3		

Année 2023 (année civile)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan viandes

Bilan : viandes 1 2/3		Total viandes	Total porcins	Porcins	Lards de dos	Total ovins - caprins	Ovins	Caprins
Abattages (1 000 têtes)			21 871			4 361	3 733	628
Poids moyen carcasse (kg)			94			18	20	9
Abattages (1 000 tec)		5 454	2 064			79	73	6
Bilan : viandes 1								
Production indigène brute		5 763	2 090			81	75	6
Imports animaux vivants		15	2			3	3	0
Dont de UE		14	2			3	3	0
Exports animaux vivants		324	28			5	5	0
Dont vers UE		309	28			5	5	0
Production utilisable (=abattages)		5 454	2 064			79	73	6
Bilan viandes et abats (1 000 téc)								
RESSOURCES	Production utilisable (=abattages)	5 454	2 064			79	73	6
	Importations	2 187	591	557	34	127	125	1
	Dont de UE	1 879	555	521	34	36	35	1
	Stocks de début	29	0			0	0	0
EMPLOIS	Exportations	1 526	568	534	34	50	48	2
	Dont vers UE	1 009	384	362	22	49	47	2
	Stocks finaux	40	0			0	0	0
	Utilisation intérieure	6 104	2 088			156	151	5
	Perte							
	Alimentation animale	52						
	Consommation humaine brute	5 932	2 088			156	151	5
	Dont graisses de découpe	466	392			2	2	0
	Dont consommation humaine nette	5 465	1695			153	148	5
	Ressources = emplois	7 670	2 655			205	198	7
Ratios								
Variation des stocks (1 000 t)		10	0			0	0	0
Taux d'approvisionnement viandes (%)		89	99			51	49	118
Taux d'approvisionnement total (%)		94	100			52	50	119
Consommation humaine brute (kg/tete/an)		86,9	30,6			2,3	2,2	0,1

Année 2023 (année civile)
Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan viandes

Bilan : viandes 1 3/3		Total viandes	Équidés	Volailles	Autres	Abats
Production						
Abattages (1 000 têtes)			4	816 776	35 877	
Poids moyen carcasse (kg)			279	2		
Abattages (1 000 tec)		5 454	1	1 528	30	446
Bilan animaux sur pieds (1 000 téc)						
Production indigène brute		5 763	4	1 588	30	446
Imports animaux vivants		15	1	2	0	
Dont de UE		14	1	2	0	
Exports animaux vivants		324	4	61	0	
Dont vers UE		309	3	61	0	
Production utilisable (=abattages)		5 454	1	1 528	30	446
Bilan viandes et abats (1 000 téc)						
RESSOURCES	Production utilisable (=abattages)	5 454	1	1 528	30	446
	Importations	2 187	7	874	38	187
	Dont de UE	1 879	3	799	29	147
	Stocks de début	29	0	29	0	0
EMPLOIS	Exportations	1 526	3	410	52	230
	Dont vers UE	1 009	2	254	21	103
	Stocks finaux	40	0	40	0	0
	Utilisation intérieure	6 104	5	1 982	16	403
	Perte					121
	Alimentation animale	52		0		52
	Consommation humaine brute	5 932	5	1 982	16	231
	Dont graisses de découpe	466	0	0	0	
	Dont consommation humaine nette	5 465	5	1 982	16	231
	Ressources = emplois	7 670	8	2 432	68	633
Ratios						
	Variation des stocks (1 000 t)	10	0	10	0	0
	Taux d'approvisionnement viandes (%)	89	19	77	184	111
	Taux d'approvisionnement total (%)	94	80	80	184	111
	Consommation humaine brute (kg/tête/an)	86,9	0,1	29,0	0,2	3,4

Année 2023 (année civile)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan groupe viandes

Bilan : viandes 2		Total viande volaille	Total viande gallus	Viande poulet	Viande autres gallus	Viande dinde	Viande canard	Viande pintade	Autres viandes volaille
Production									
Abattages (millions têtes)		817	727	697	30	29	45	17	0
Poids moyen carcasse (kg)		2	2	2	2	8	3	1	5
Abattages (1 000 tec)		1 528	1 128	1 085	43	240	137	22	1
Bilan animaux sur pieds (1 000 téc)									
Production indigène contrôlée (1 000 tec)		1 588	1 177	1 134		249	139	22	1
Imports animaux vivants		2	2	2		0	0	0	-
Dont de UE		2	1	1		0	0	0	-
Exports animaux vivants		61	50	50		9	2	0	0
Dont vers UE		61	50	50		9	2	-	-
Production utilisable (=abattages)		1 528	1 128	1 085	43	240	137	22	1
Bilan viandes et abats (1 000 téc)									
RESSOURCES	Production utilisable (=abattages)	1 528	1 128	1 085	43	240	137	22	1
	Importations (tec)	874	799	799		51	21	0	3
	Dont de UE	799	729	729		48	20	0	3
	Stocks de début (1 000 t)	29	21	20	1	7	1	0	0
EMPLOIS	Exportations (1 000 tec)	410	330	330		48	27	5	0
	Dont vers UE	254	193	193		35	23	3	0
	Stocks finaux (1 000 t)	40	26	24	2	11	3	1	0
	Utilisation intérieure	1 982	1 593	1 550		239	129	17	3
	Alimentation animale	0	0	0		0	0	0	0
	Consommation humaine brute	1 982	1 593	1 550		239	129	17	3
	Dont graisses de découpe	0	0	0		0	0	0	
	Dont consommation humaine nette	1 982	1 593	1 550		239	129	17	3
Ressources = emplois		2 432	1 948	1 904		298	159	23	4
Ratios									
Variation des stocks (1 000 t)		10	4	4	1	4	2	0	0
Taux d'approvisionnement viandes (%)		77	71	70		100	106	129	17
Taux d'approvisionnement total (%)		80	74	73		104	108	128	17
Consommation humaine brute (kg/tête/an)		29,0	23,3	22,7		3,5	1,9	0,3	0,1

Année 2023 (année civile)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan œufs

Bilan : œufs		Total œufs de poule	Œufs à couver	Œufs de consom.	dont œufs en coquille	dont ovoproduits alimentaires	dont ovoproduits à usages industriels
Production (1 000 téoc*)							
Total production		1 017	67	950			
Bilan (1 000 téoc)							
RESSOURCES	Production utilisable	1 017	67	950			
	Importations	143	2	141	58	79	4
	Dont de UE	134	1	133	57	73	4
	Dont importations d'ovoproduits à usages industriels	4		4			4
	Stocks de début						
EMPLOIS	Exportations	119	7	113	17	78	18
	Dont vers UE	96	4	91	15	61	15
	Stocks finaux						
	Utilisation intérieure	1 040	62	978			
	Dont consommation humaine			974			
Ressources = emplois		1 159	69	1 090			
Ratios							
Variation des stocks (1 000 t)							
Taux d'approvisionnement (%)			108	98			
Consommation humaine brute (kgeoc/hab/an)				14,3			

* téoc : tonne-équivalent-œufs-coquille

Année 2023 (année civile)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan riz total en équivalent usiné + brisures de riz

Bilan riz total en équivalent usiné + brisures de riz 1		Répartitions en stades de transformation				Répartitions en types de riz			Sous-produit	Total riz
		Paddy	Décortiqué	Usiné		Long	Moyen	Rond	Brisures de riz	
Conversion										
Riz destiné à la transformation en usiné (1 000 t)		176			Taux de conversion décortiqué en paddy (%)					125
Taux de conversion (%)		66			Taux de conversion paddy en usiné + brisures (%)					66
Usiné + brisures (1000 t)		117			Taux de conversion décortiqué en usiné + brisures (%)					83
Bilan (1 000 t)										
RESSOURCES	Production utilisable	44			Production utilisable	36	5	4		44
	Importations	11	79	438	Importations	523	4	0	166	694
	Dont UE	1	7	197	Dont UE	203	3	0	101	306
	Stocks de début	0	0	13	Stocks de début	11	1	1	0	13
EMPLOIS	Exportations	3	2	120	Exportations	124	0	0	25	150
	Dont vers UE	3	2	107	Dont vers UE	112	0	0	17	129
	Stocks finaux	0	0	20	Stocks finaux	17	2	1	0	20
	Utilisation intérieure	52	77	311	Utilisation intérieure	429	8	4	141	581
	Semences	10	0		Semences	9	1	1		10
	Pertes	1	0	0	Pertes	1	0	0	0	1
	Alimentation animale	4	8	0	Alimentation animale	11	1	0	141	153
	Consommation humaine (équivalent usiné)	37	69	311	Consommation humaine (équivalent usiné)	408	6	3	0	417
	Consommation humaine (en l'état)	-	1	416	Consommation humaine (en l'état)					
	Total ressources = emplois	55	79	451	Total ressources = emplois	570	10	5	166	751
Ratios										
Variation des stocks (1 000 t)		0	0	7	Variation des stocks (1 000 t)	6	1	0	0	7
Taux d'approvisionnement (%)		85			Taux d'approvisionnement (%)	8	63	100		8
Cons. humaine (kg/tête/an)		-	0,0	6,1	Cons. humaine (kg/tête/an)	6,0	0,1	0,0	-	6,1

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} septembre au 31 août)
Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan riz total aux différents stades de transformation

Bilan riz total aux différents stades de transformation 1	Paddy				Production	Décortiqué				Usiné				Brisures (à l'usage)
	Long	Moyen	Rond	Total		Long	Moyen	Rond	Total	Long	Moyen	Rond	Total	
Bilan (1 000 t)														
Superficie Métropole (1 000 ha)	9	1	1	12	Produit de base transformé (1 000 t)	-3	0	0	-3	55	6	5	66	
Rendement Métropole (100 kg/ha)	57	57	53	57	Taux d'extraction (%)	80	80	80	80	65	55	55	64	
Production Métropole (1 000 t)	53	7	6	66	Production (1 000 t)	-2	0	0	-2	36	3	3	42	
Superficie DOM (1 000 ha)	0			0	Décortiqué transformé en usiné (1 000 t)					86	3	0	89	105
Rendement DOM (100 kg/ha)	18			18	Taux d'extraction (%)					70	70	70	70	11
Production DOM (1 000 t)	0			0	Production (1 000 t)					60	2	0	62	12
RESSOURCES														
Production utilisable	54	7	6	67	Production utilisable	-2	0	0	-2	96	6	3	105	12
Importations	16	0	0	16	Importations	92	4	0	95	437	1	0	438	166
Dont UE	2	0	0	2	Dont UE	6	3	0	9	197	0	0	197	100
Stocks de début	0	0	0	0	Stocks de début	0	0	0	0	11	1	1	13	0
Exportations	4	0	0	4	Exportations	2	0	1	3	120	0	0	120	25
Dont vers UE	4	0	0	4	Dont vers UE	2	0	1	3	107	0	0	107	17
Stocks finaux	0	0	0	0	Stocks finaux	0	0	0	0	17	2	1	20	0
Utilisation intérieure	66	7	6	79	Utilisation intérieure	87	3	0	90	408	6	3	416	153
Semences	13	1	1	15	Semences									
Pertes	1	0	0	1	Pertes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Alimentation animale					Alimentation animale									153
Consommation humaine					Consommation humaine	1	0	0	1	408	6	3	416	0
Transformation	52	6	5	63	Transformation	86	3	0	89					
Dont décortiqué	-3	0	0	-3	Dont décortiqué									
Dont usiné	55	6	5	66	Dont usiné	86	3	0	89					
Total ressources = emplois	70	7	6	83	Total ressources = emplois	90	4	0	93	544	8	4	556	178
Ratios														
Variation des stocks (1 000 t)	0	0	0	0	Variation des stocks (1 000 t)	0	0	0	0	6	1	0	7	0
Taux d'approvisionnement (%)	82	100	100	85	Taux d'approvisionnement (%)	-2	0	0	-2	24	104	107	25	8
Cons. humaine (kg/tête/an)					Cons. humaine (kg/tête/an)	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	0,1	0,0	6,1	-

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} septembre au 31 août)
Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan riz total en équivalent usiné + brisures de riz

Bilan riz total en équivalent usiné + brisures de riz 2		Répartitions en stades de transformation				Répartitions en types de riz			Total riz	
		Paddy	Décortiqué	Usiné		Japonica	Indica	Brisures de riz		
Conversion										
Paddy destiné à la transformation en usiné (1 000 t)		176			Taux de conversion décortiqué en paddy (%)				125	
Taux de conversion (%)		66			Taux de conversion paddy en usiné + brisures (%)				66	
Usiné + brisures (1 000 t)		117			Taux de conversion décortiqué en usiné + brisures (%)				83	
Bilan (1 000 t)										
RESSOURCES	Production utilisable	44			Production utilisable	41	3		44	
	Importations	11	79	438	Importations	113	415	166	694	
	Dont UE	1	7	197	Dont UE	69	136	101	306	
	Stocks de début	0	0	13	Stocks de début	5	8	0	13	
EMPLOIS	Exportations	3	2	120	Exportations	54	71	25	150	
	Dont vers UE	3	2	107	Dont vers UE	49	63	17	129	
	Stocks finaux	0	0	20	Stocks finaux	8	12	0	20	
	Utilisation intérieure	52	77	311	Utilisation intérieure	97	343	141	581	
	Semences	10	0		Semences	9	1		10	
	Pertes	1	0	0	Pertes	1	0	0	1	
	Alimentation animale	4	8	0	Alimentation animale	5	7	141	153	
	Consommation humaine (équivalent usiné)	37	69	311	Consommation humaine (équivalent usiné)	82	335	0	417	
	Consommation humaine (en l'état)	-	1	416	Consommation humaine (en l'état)					
	Total ressources = emplois	55	79	451	Total ressources = emplois	159	426	166	751	
	Ratios									
	Variation des stocks (1 000 t)		0	0	7	Variation des stocks (1 000 t)	3	4	0	7
Taux d'approvisionnement (%)		85			Taux d'approvisionnement (%)	42	1		8	
Cons. humaine (kg/tête/an)		-	0,0	6,1	Cons. humaine (kg/tête/an)	1,2	4,9	-	6,1	

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} septembre au 31 août)

Source : Agreste - Bilans

Résultats principaux

Bilan riz total aux différents stades de transformation

Bilan riz total aux différents stades de transformation 2				Paddy			Production				Décortiqué			Usiné			Brisures (à l'usinage)	
				Japonica	Indica	Total					Japonica	Indica	Total	Japonica	Indica	Total		
Production																		
Superficie Métropole (1 000 ha)				11	1	12	Produit de base transformé (1 000 t)				-3	0	-3	62	3	65	105	
Rendement Métropole (100 kg/ha)				57	57	57	Taux d'extraction (%)				80	80	80	66	63	65		
Production Métropole (1 000 t)				62	4	66	Production (1 000 t)				-2	0	-2	41	2	42		
Superficie DOM (1 000 ha)				0	0	0	Décortiqué transformé en usiné (1 000 t)							0	89	89	11	
Rendement DOM (100 kg/ha)				0	0	0	Taux d'extraction (%)							70	70	70		
Production DOM (1 000 t)				0	0	0	Production (1 000 t)							0	62	62		
Bilan (1 000 t)																		
Production utilisable				62	4	66	Production utilisable				-2	0	-2	41	64	105	12	
Importations				16	0	16	Importations				6	90	96	97	341	438		
Dont UE				2	0	2	Dont UE				5	4	9	64	133	197	101	
Stocks de début				0	0	0	Stocks de début				0	0	0	5	8	13		
Exportations				4	0	4	Exportations				2	1	3	50	70	120	25	
Dont vers UE				4	0	4	Dont vers UE				2	1	3	45	62	107		
Stocks finaux				0	0	0	Stocks finaux				0	0	0	8	12	20	0	
Utilisation intérieure				74	4	78	Utilisation intérieure				2	89	91	85	331	416		
Semences				14	1	15	Semences										152	
Pertes				1	0	1	Pertes				0	0	0	0	0	0		
Alimentation animale							Alimentation animale										0	
Consommation humaine							Consommation humaine				2	0	2	85	331	416		
Transformation				59	3	62	Transformation				0	89	89				0	
Dont décortiqué				-3	0	-3	Dont décortiqué											
Dont usiné				62	3	65	Dont usiné				0	89	89				177	
Total ressources = emplois				78	4	82	Total ressources = emplois				4	90	94	143	413	556		
Ratios																		
Variation des stocks (1 000 t)				0	0	0	Variation des stocks (1 000 t)				0	0	3	4	7	1	0	
Taux d'approvisionnement (%)				84	100	85	Taux d'approvisionnement (%)				-100	0	48	19	25	26		
Cons. humaine (kg/tête/an)							Cons. humaine (kg/tête/an)				0,0	0,0	1,2	4,9	6,1	6,4		

Année 2022-2023 (campagne du 1^{er} septembre au 31 août)

Source : Agreste - Bilans

3 ANNEXE : MÉTHODOLOGIE DES BILANS

• Bilan céréales	38
• Bilan de marché du chou fleur et du brocolis	42
• Bilan tomates (tomates fraîches et tomates transformées)	43
• Bilan pêches et poires	45
• Bilan pommes de tables	46
• Bilan oranges	47
• Bilan des raisins de table	48
• Bilan olives (fruit, huile et tourteau)	49
• Bilan des graines et fruits oléagineux	51
• Bilan tourteaux	53
• Bilan annuel graisses et huiles préparées	55
• Bilan des légumes secs	56
• Bilan du groupe sucre	59
• Bilan viandes	61
• Bilan annuel des œufs	64
• Bilan riz	66

BILAN CÉRÉALES

Pour les principales céréales, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) réalise annuellement un bilan d'approvisionnement afin d'établir les relations entre la production, la consommation, le commerce extérieur (y compris les produits transformés) et les stocks. Ce bilan s'appuie sur les bilans de marché réalisés par FranceAgriMer (FAM) en les complétant pour prendre en compte le commerce extérieur des produits transformés et la décomposition complète des utilisations entre alimentation animale, consommation humaine et utilisations industrielles.

Les données annuelles sont exprimées par campagne de commercialisation : au niveau européen, chaque campagne de commercialisation des céréales débute le 1^{er} juillet de l'année N et se termine le 30 juin de l'année N+1.

Production utilisable

Les chiffres de production pour chacune des céréales (métropole et DOM) proviennent des résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA). Le concept de production utilisé est celui de production récoltée stade « arrivée ferme ». Par conséquent, les pertes au champ et durant le transport jusqu'à la ferme sont exclues, seules les pertes au stockage et les retraits sont inclus.

Les superficies ainsi que les rendements sont issus également de la SAA. Il n'y a pas d'ajustement production officielle - production utilisable dans la mesure où le concept de production utilisé par la France correspond à la récolte rendue à la ferme.

La prise en compte de la production céréalière dans les DOM ne concerne que le maïs (hors riz qui fait l'objet d'un bilan spécifique). Sa culture y reste cependant marginale.

Importations et exportations

Dans ses bilans, FranceAgriMer n'inclut pas les DOM dans le territoire national et suit seulement les exportations de certains produits transformés. Pour ces raisons, les données du commerce extérieur sont établies par le SSP à partir des **données des Douanes**. L'intégration des DOM dans les résultats nationaux du commerce extérieur implique que les échanges entre la métropole et les DOM ne soient pas comptabilisés comme importations ou exportations (contrairement aux bilans FranceAgriMer).

En l'absence de données sur la production et sur les utilisations intérieures, le bilan complet pour les produits transformés n'est pas réalisé. En revanche, l'incidence des produits transformés sur les utilisations intérieures de grains est prise en compte en ajustant ces utilisations avec le solde des échanges extérieurs et des variations de stock de produits transformés (cf. Sources et méthodologie).

Pour l'orge par exemple, les mises en œuvre de grains correspondant aux exportations nettes de malt sont soustraites de la consommation intérieure. Les importations nettes de bière sont ajoutées, l'ensemble étant exprimé en équivalent grain.

La transformation des quantités en équivalent grain se fait à l'aide de **coefficients de conversion**. Par exemple, pour la farine de blé dur, les données en équivalent grain sont obtenues en multipliant par 1,29 les données brutes (masses) de produits transformés fournies par les douanes.

Stocks

Stocks de céréales sur le marché

L'état des stocks de grains est fourni par FranceAgriMer pour chaque céréale. Il comprend les stocks de céréales sur le marché (collecteurs agréés, entrepôts d'exportation et principaux utilisateurs industriels) ainsi que les stocks d'intervention.

Ces stocks, et plus généralement le programme d'intervention de céréales, sont gérés pour la France par FranceAgriMer. « La politique agricole commune permet aux États-membres d'acheter puis de stocker, quand la situation de marché le nécessite, les céréales produites en excédent, puis de les écouler sur les marchés. Cette procédure d'intervention est encadrée par les règlements communautaires n° 1234/2007 du 22 octobre 2007 et n° 1272/2009 du 11 décembre 2009. L'objectif est d'assurer l'équilibre des marchés et de garantir un revenu aux producteurs de céréales. FranceAgriMer, quand la procédure est active, stocke les céréales et garantit aux céréaliers un prix d'achat, fixé par l'Union européenne. Ensuite, sur décision de la Commission, l'établissement les revend sur le marché intérieur par le biais d'adjudications publiques, ou en utilise une partie pour le programme européen d'aide aux plus démunis. »

Source : www.franceagrimer.fr rubrique « Aides ».

BILAN CÉRÉALES

Stocks de produits transformés

FranceAgriMer publie le stock de farine de blé tendre, le stock de semoule de blé dur et dispose également du stock de semoule de maïs.

Les stocks d'amidon de blé, de maïs et de glucose reposent sur des données de l'enquête EAPC (enquête annuelle de production commercialisée).

Le **stock de pâtes** est fourni par le syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France (Sifpaf). Le stock des fabricants de malt est, d'après la Chambre syndicale de la Malterie française, un stock outil à variation très faible et n'est pas repris dans le bilan de l'orge.

Tous ces stocks sont exprimés en équivalent grains à l'aide des mêmes coefficients de conversion que ceux utilisés pour le commerce extérieur.

Stocks de céréales à la ferme

Compte tenu du manque de données statistiques sur les stocks à la ferme, l'hypothèse retenue est l'absence de variation de stocks entre le début et la fin de la campagne.

Utilisations intérieures

Les utilisations intérieures totales sont égales au solde : Production utilisable + Importations + Stock initial – (Exportations + Stock final).

Semences

Les bilans des semences sont fournis par le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (Semaef).

Les semences utilisées comprennent les semences importées et les semences d'origine indigène. Ces dernières sont obtenues par différence entre le total des semences utilisées et les semences importées.

La quantité totale de semences utilisées est obtenue à partir des ventes de semences certifiées, corrigées du taux d'utilisation de ces semences (ratio étant établi à partir des données du Semaef). Les utilisations de semences non certifiées (ou semences de ferme) sont calculées par solde et relèvent de l'autoconsommation.

Pertes

Pour chaque céréale, les pertes sont estimées à 1 % de la collecte établie par FranceAgriMer, sachant que 1 % correspond à la freinte¹ maximale admise dans les comptabilités matière des collecteurs agréés.

Alimentation animale

Conformément à la méthodologie d'Eurostat, le poste alimentation animale est utilisé comme poste d'ajustement pour solder le bilan grains.

Ce poste inclut les données du bilan de FranceAgriMer (mises en œuvre auprès des fabricants d'aliments du bétail, ventes directes aux éleveurs²), l'autoconsommation de céréales à la ferme (à laquelle on retire les semences autoconsommées) ainsi que certains produits transformés utilisés en alimentation animale. C'est le cas, par exemple, de l'amidon de blé tendre. En effet, selon l'enquête de branche des produits amylacés, une partie de l'amidon de blé tendre trouve des débouchés dans l'alimentation animale à hauteur de 6 % depuis 2003/2004.

Origine importée

Il est difficile de déterminer les différentes affectations pour les céréales importées. On fait l'hypothèse que les importations de blé tendre et d'orge ne se destinent que marginalement à l'alimentation animale.

Ainsi, dans le bilan **blé tendre**, on suppose que seules les quantités au-dessus de 300 000 tonnes (quantité moyenne importée par campagne sur longue période) sont destinées à l'alimentation animale.

On considère que les **orges** importées sont exclusivement orientées vers la brasserie.

Les importations de **maïs** pour l'alimentation animale reposent sur l'hypothèse suivante : (importations totales maïs grain – importations maïs semences) * 0,5. On considère donc que 50 % du solde est destiné à l'alimentation animale.

Origine indigène

Ce poste s'obtient par différence entre les utilisations totales en alimentation animale et l'origine importée. Les quantités achetées sur le marché sont obtenues par différence entre le « total origine indigène » et l'autoconsommation de céréales à la ferme. Cette dernière correspond à la production utilisable – collecte FranceAgriMer – semences non certifiées (à la ferme).

On fait l'hypothèse que l'autoconsommation à la ferme pour les besoins de la consommation humaine est nulle pour l'ensemble des céréales.

1. Freinte : perte de valeur ou de volume subie lors de la fabrication ou le transport.

2. FranceAgriMer recueille auprès des fabricants d'aliments du bétail les quantités de céréales mises en œuvre dans les aliments composés et évalue depuis 2002 un poste « autres » correspondant en partie aux ventes directes de céréales aux éleveurs ; celles-ci ne sont pas comptabilisées chez les fabricants d'aliments composés et ne font pas partie de l'autoconsommation à la ferme.

BILAN CÉRÉALES

Excepté les semences, la production de mélanges de céréales d'été (MCE) et de méteil est affectée en totalité à l'alimentation animale à la ferme.

Pour les **céréales non définies ailleurs (NDA)**, le solde entre la production et les échanges extérieurs d'alpiste, millet et autres grains est affecté à l'alimentation animale ; en revanche, celui du sarrasin est imputé à l'alimentation humaine.

Usages industriels, transformation en huile et consommation humaine

Les produits transformés sont souvent affectés à la fois à des usages industriels et à la consommation humaine. Les clés de répartition entre les différents postes sont déterminées à partir des informations de FranceAgriMer et des organisations professionnelles et peuvent légèrement varier d'une année à l'autre, notamment pour les produits amylacés. Le syndicat professionnel Usipa ne fournit plus ces informations depuis semestre 2004, les ventilations ne correspondant plus tout à fait à l'état réel des marchés. Un arbitrage est nécessaire pour fixer ces clefs de répartition.

Usages industriels dont production d'alcool

Blé tendre

Les mises en œuvre de blé tendre pour la malterie sont fournies par FranceAgriMer sur la base des déclarations de la chambre syndicale de la malterie (Malteurs de France).

Pour l'amidonnerie, la clé de répartition utilisée est la suivante : on fait l'hypothèse que 85 % de la production d'amidon de blé est destinée à des usages industriels (arbitrage à partir de l'enquête de branche EAPC), 9 % à l'alimentation humaine et 6 % à l'alimentation animale. En effet, l'amidon de blé trouve de nombreux débouchés dans l'industrie (chimie, pharmacie, textile, bâtiment...).

Pour le glucose, on suppose que 38 % de la production est destinée à des usages industriels, 60 % à l'alimentation humaine et 2 % à l'alimentation animale.

Une partie des usages industriels est la production d'alcool. En effet, par hydrolyse de l'amidon, on obtient du sucre qui, après fermentation et distillation, permet d'obtenir de l'alcool brut. Une partie de cet alcool brut est orientée vers l'obtention d'alcool surfin destiné après déshydratation à l'alcool de pharmacie et à la cosmétique. L'alcool est également utilisé pour fabriquer de l'alcool de bouche (Vodka).

L'autre partie de l'alcool brut est destinée à la fabrication du **bioéthanol**.

Pour la campagne 2022/2023, selon FranceAgriMer, les quantités mises en œuvre pour la transformation en alcool (y compris carburant) sont estimées à 1 580 milliers de tonnes équivalent grain. Depuis 2009/2010, le choix est fait de porter la part d'alcool pour carburant à 80 % du total.

Orge

Le malt d'orge entre dans la composition de produits alimentaires variés (boissons instantanées, céréales petit déjeuner, confiserie...) mais le client principal de la malterie est la brasserie. Selon les spécifications d'Eurostat, le malt utilisé pour la fabrication de bière doit figurer sous le poste « usages industriels » et non « consommation humaine ».

On fait l'hypothèse que 99 % des mises en œuvre de la malterie sont destinées à des utilisations industrielles, le 1 % restant étant destiné à la consommation humaine (voir paragraphe Consommation humaine).

Maïs

L'amidonnerie constitue le deuxième débouché du maïs après l'alimentation animale. Outre ses débouchés pour la consommation humaine, l'amidon est utilisé pour des usages industriels multiples : papier, pharmacie, revêtements, textiles, colle...

On affecte 93,9 % des ressources en amidon de maïs aux usages industriels, 3,2 % à l'alimentation animale et 2,9 % à l'alimentation humaine.

On fait l'hypothèse que 29 % de la production de glucose est destinée à des usages industriels (arbitrage à partir de l'enquête de branche EAPC), 69 % à l'alimentation humaine et 2 % à l'alimentation animale.

Le gritz (semoule grossière de maïs) est également utilisé en brasserie car il fournit plus d'alcool que le malt et améliore la qualité de la bière en raison de sa faible teneur en matière azotée. Si ces utilisations en brasserie sont comprises dans les utilisations intérieures du bilan, faute de données plus précises, le poste « bière » des usages industriels n'est pas renseigné.

Pour la campagne 2022/2023, les quantités de maïs mises en œuvre pour la transformation en alcool (y compris carburant) sont estimées à 531 milliers de tonnes équivalent grain par FranceAgriMer. On fait l'hypothèse que la totalité de l'alcool issu de maïs est destinée aux agrocarburants.

Transformation (huile)

Le poste transformation en huile concerne **uniquement le maïs**.

BILAN CÉRÉALES

Deux processus de transformation en huile sont pris en compte : le **process amidonnerie** et le **process semoulerie**. La production d'huile à partir de maïs est calculée à partir de coefficients estimés (source : Usipa) qui sont appliqués aux quantités mises en œuvre (poste « exportations » + « utilisations intérieures » du bilan FranceAgriMer).

Pour l'**amidonnerie**, on estime que pour 100 kg de maïs mis en œuvre, 6,1 kg correspondent au germe de maïs (dont environ 2,9 kg d'huile et 3,2 kg de tourteaux de germes de maïs). Le **coefficient retenu est donc de 6,1 % des mises en œuvre de l'amidonnerie**.

Pour la **semoulerie**, on estime que pour 100 kg de maïs mis en œuvre, 13 kg correspondent au germe de maïs (dont environ 1,5 kg d'huile et 11,5 kg de tourteaux). Le **coefficient retenu est donc de 13 % des mises en œuvre de la semoulerie** (voir *Transformation en huile pour le maïs en annexe pour le calcul*).

Par ailleurs, afin d'éliminer le double compte des germes de maïs (entre semoulerie/amidonnerie et commerce extérieur), on les supprime des données du commerce extérieur (voir *Traitement des germes de maïs dans la partie « Compléments »*).

Consommation humaine

La plupart des céréales font l'objet d'une consommation humaine, plus ou moins importante et sous diverses formes.

Pour le **blé tendre**, elle est calculée par somme du total de farine produite en France + $0,46 * \text{utilisations intérieures de blé en amidonnerie}$.

Pour le **blé dur**, elle est calculée en considérant les mises en œuvre de la semoulerie à savoir : utilisations intérieures de la semoulerie + exportations de semoule.

Pour le **maïs**, elle est calculée comme la somme des mises en œuvre de l'amidonnerie à hauteur de 47 % et des mises en œuvre de la semoulerie à hauteur de 10 % : $0,47 * ((\text{utilisations intérieures de l'amidonnerie} + \text{exportations de l'amidonnerie}) * (1 - 0,061)) + 0,1 * ((\text{utilisations intérieures de la semoulerie} + \text{exportation semoule}) * (1 - 0,13))$.

Il faut retirer aux mises en œuvre de l'amidonnerie et de la semoulerie ce qui est déjà compté pour la transformation huile, d'où le $(1 - 0,061)$ pour l'amidonnerie et le $(1 - 0,13)$ pour la semoulerie.

Pour l'**orge**, la consommation humaine est calculée comme la somme des utilisations alimentaires et de 1 % des mises en œuvre de la malterie :

Utilisations intérieures des industries alimentaires + $0,01 * (\text{utilisations intérieures de la malterie} + \text{exportations de malts})$.

Compléments

Utilisations intérieures

Transformation en huile pour le maïs : détail du calcul

Le calcul est le suivant :

Transformation en huile = $0,061 * \text{mises en œuvre de grains en amidonnerie (utilisations intérieures + exportations)} + 0,13 * \text{mises en œuvre de grains mis en semoulerie (utilisations intérieures + exportations)}$.

Traitement des germes de maïs

Dans le bilan grain du maïs, on supprime les quantités destinées à la transformation, traitées à part. En outre, il est nécessaire de convertir en équivalent grains le commerce extérieur des produits, notamment des amidons et semoules de maïs, via des coefficients de conversion :

Pour la **semoulerie et la farine**, on applique le coefficient de 1,2340. Il est calculé comme quotient de la part « hors germe » d'un grain de maïs (soit 100 % - 13 %) sur la part « farine + semoule » (soit 16,5 % + 55,5 %).

Semoulerie - Composition de grains de maïs (en %)	
16,5	Farine fourragère
15	Farine alimentaire
55,5	Semoule
11,5	« Tourteau »
1,5	Huile
100	Total

Pour l'**amidonnerie**, on applique le coefficient de 1,5024. Il est calculé comme quotient de la part « hors germe » d'un grain de maïs (soit 100 % - 6,1 %) sur la part « amidon » (soit 62,5 %).

Amidonnerie - Composition de grains de maïs (en %)	
26,9	CGF
62,5	Amidon
4,5	Gluten
3,2	«Tourteau»
2,9	Huile
100	Total

BILAN DE MARCHÉ DU CHOU-FLEUR ET DU BROCOLI

Vente des producteurs professionnels

Production de chou-fleur (source : bilans définitifs de la conjoncture chou-fleur et Statistique agricole annuelle - SAA - pour la production des DOM) .

Production de brocoli (source : SAA).

Importations et exportations (source : Douanes)

Quantités importées et exportées de chou-fleur et brocoli, à l'état frais ou réfrigéré.

NOTA : comme il n'est pas possible d'isoler les échanges de choux-fleurs et brocolis surgelés car ils sont inclus dans un poste « autres » beaucoup plus vaste, on ne tient compte que des échanges de produits frais. De ce fait, la consommation intérieure est surestimée car la France est probablement exportatrice nette de choux-fleurs et brocolis surgelés.

Pertes et retraits

Chou-fleur

Pour ce poste, on utilise les informations sur les retraits fournis par FranceAgriMer. Ces informations sont cohérentes avec celles communiquées par les statisticiens régionaux dans le cadre de la conjoncture légumière (invendus). La partie destinée à l'alimentation animale n'est pas comptabilisée sous la rubrique « pertes et retraits » mais sous la rubrique « alimentation animale » (cf. ci-après). La partie destinée à la distribution gratuite n'est pas comptabilisée sous la rubrique « pertes et retraits » mais sous la rubrique « alimentation humaine » (cf. ci-après).

Brocoli

Pas de retraits officiels ni de retraits financés par les organisations de producteurs (OP).

Alimentation animale

Depuis 2009, FranceAgriMer communique un tableau présentant les différentes destinations des retraits (épandage, alimentation animale, distribution gratuite). Pour l'alimentation animale, on utilise le pourcentage des retraits destinés à l'alimentation animale issu de ce tableau.

Consommation humaine

On solde le bilan sur ce poste. Il est difficile d'apprécier la consommation humaine dans la mesure où il n'y a pas d'enquête sur la consommation totale de chou-fleur et de brocoli en France, en dehors du panel Kantar qui ne comprend pas la restauration hors foyer (restauration commerciale et restauration sociale : restaurants scolaires, universitaires, d'entreprises, restauration hospitalière).

Transformation

La source utilisée est la Statistique agricole annuelle (SAA) pour le chou-fleur et l'Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés (Unilet) pour le brocoli..

NOTA : pour le chou-fleur, les données d'Unilet comptabilisent uniquement les quantités transformées sous contrat « Unilet », c'est-à-dire le chou-fleur transformé dans le Nord et une infime partie du chou-fleur transformé en Bretagne. En effet, Unilet ne compte qu'une partie des quantités destinées à la transformation pour dégager le marché du frais en Bretagne.

BILAN TOMATES (TOMATES FRAÎCHES ET TOMATES TRANSFORMÉES)

BILAN TOMATES FRAÎCHES

Ventes des producteurs professionnels

Le chiffre des ventes des producteurs professionnels de la France métropolitaine est obtenu à partir des résultats de l'année N de la Statistique agricole annuelle (SAA) du SSP.

La production récoltée est la production commercialisable. Elle s'entend hors jardins familiaux ; elle n'est pas destinée à l'autoconsommation et comprend les retraits. Il s'agit de l'ensemble des tomates produites qu'elles soient destinées à la consommation en frais ou à la transformation.

La production de tomates des DOM est obtenue à partir des résultats de l'année N de la SAA du SSP relative aux DOM.

Importations et exportations

Chiffres des Douanes relatifs au poste 0702 00 00 de la NC8.

Stocks

Ils ne sont pas connus, mais sont négligeables du fait de la nature même du produit.

Utilisation intérieure totale

U.I.T = pertes + alimentation animale + transformation + consommation humaine.

Pertes (au cours de la commercialisation)

Les pertes sont estimées à 10 % de la production commercialisable destinée au frais et du solde des échanges extérieurs, déduction faite des retraits de la campagne.

Ce poste comprend en outre les retraits (source : FranceAgriMer, données annuelles).

Alimentation animale

Néant.

Transformation

Il s'agit des quantités de tomates mises en œuvre en France pour la production des produits de première transformation (concentré, jus, coulis, passato, tomates surgelées, tomates pelées et non pelées appertisées). Les chiffres proviennent du bilan de campagne de la Société Nationale Interprofessionnelle de la Tomate (Sonito), où ils sont exprimés en milliers de tonnes de tomates fraîches.

Les produits de première transformation sont des :

- concentrés ;
- tomates pelées et surgelées ;
- coulis, passato, purées ;
- tomates pelées non entières ;
- tomates non pelées non entières ;
- jus.

Les coefficients de conversion utilisés pour convertir ces produits en équivalent tomate fraîche sont les coefficients techniques établis à partir des données statistiques de la Sonito.

Pour éviter les risques de doubles comptes, il n'est pas tenu compte des produits de seconde transformation (sauces tomates, ketchup, purée pour garniture de pizza...) fabriqués notamment à partir de concentré ou de purée nature. **Le montant total de ces produits est porté au bilan des tomates transformées pour information.** Les chiffres sont exprimés en milliers de tonnes équivalent frais, à l'aide des coefficients de conversion :

- Sauces, à la tomate, préparées avec et sans viande : données de l'année N de l'Adepale (Association Des Entreprises De Produits Alimentaires Elaborés) coefficient 2.
- Purée de tomates, ketchup : données de campagne de la FEDALIM (Fédération des Professionnels des Industries Alimentaires) coefficient 2.

Consommation humaine

On solde le bilan sur ce poste. Il est difficile d'apprécier la consommation humaine dans la mesure où il n'y a pas d'enquête sur la consommation totale de tomates fraîches en France, en dehors du panel Kantar qui ne comprend pas la restauration hors foyer (restauration commerciale et restauration sociale : restaurants scolaires, universitaires, d'entreprises, restauration hospitalière).

BILAN TOMATES (TOMATES FRAÎCHES ET TOMATES TRANSFORMÉES)

BILAN TOMATES TRANSFORMÉES

En poids de produit frais.

Production utilisable

Quantité de tomates fraîches mises en œuvre pour la production de produits transformés. Le poste «transformation» du bilan «tomates fraîches» et ce poste ont le même contenu. Il constitue l'un des emplois du bilan tomates fraîches. Les quantités de tomates fraîches utilisées pour la transformation représentent dans le bilan tomates transformées la base de la production (ressource).

Source : Sonito, tonnages en équivalent tomates fraîches par destination industrielle.

Importations et exportations

Chiffres des Douanes. Les produits transformés sont convertis en équivalents produits frais en utilisant des coefficients de conversion.

Stocks

L'ADEPALE ne fournit plus de données sur les stocks de produits transformés en raison du secret statistique, une seule entreprise étant concernée.

Utilisation intérieure totale

U.I.T = consommation humaine.

Consommation humaine

On solde le bilan sur ce poste.

BILAN PÊCHES ET POIRES

Ventes de producteurs professionnels

Les données du poste « ventes des producteurs professionnels » pour la pêche et la poire sont issues de la Statistique agricole annuelle (SAA) – production des vergers. Pour la pêche, la ligne « vente des producteurs professionnels » comprend les pêches, les nectarines, les brugnons et les PAVIES.

Cette catégorie (PAVIES) est destinée essentiellement à la transformation ; la quantité correspondante à la « transformation » est retranchée en ligne 65 de l'utilisation intérieure pour aboutir à la consommation en frais. Ces quantités de pêche fraîche transformée constituent ensuite la production en équivalent fruit frais de la colonne « transformées ».

Transformation

Les chiffres concernant les pêches transformées sont issus du rapport annuel sur les fruits et confitures établi par l'association des entreprises de produits alimentaires élaborés (Adepale). Ils doivent être convertis en équivalent fruits frais avant d'être intégrés au bilan. Les chiffres concernant les poires transformées sont extraits de la SAA. Ils sont fournis directement en tonnes de fruits frais.

Importations et exportations

La partie produits transformés des rubriques « importations » et « exportations » est complétée avec les chiffres de la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).

La DGDDI fournit tous les chiffres du commerce extérieur pour les pêches et poires fraîches.

FranceAgriMer établit des bilans des retraits qui permettent de déterminer la part des retraits y compris ceux destinés à l'alimentation animale.

Pertes et retraits

Les pertes de poires et de pêches sont estimées à 10 % de la production commercialisable destinée au marché du frais. Les volumes destinés au marché du frais sont établis en ôtant les retraits (y compris alimentation animale) et les volumes transformés de l'utilisation intérieure.

Stocks

Les stocks de poires fraîches en début et fin de campagne sont fournis par l'enquête mensuelle sur les stocks de pommes et de poires dans les entrepôts frigorifiques de 2 000 m³ et plus.

Consommation humaine

À noter que le solde des différents postes aboutit à calculer *in fine* la consommation humaine.

BILAN POMMES DE TABLE

Ventes de producteurs professionnels

Le chiffre des ventes des producteurs professionnels correspond à la production de l'année N de la Statistique agricole annuelle (SAA) du SSP.

La production récoltée est considérée comme production commercialisable. Elle s'entend hors jardins familiaux ; elle n'est pas destinée à l'autoconsommation et comprend les retraits. Il s'agit de l'ensemble des pommes produites sur le territoire métropolitain (il n'y a pas de production de pommes dans les DOM), qu'elles soient destinées à la consommation en frais ou à la transformation.

Importations et exportations

Source : *Chiffres des Douanes*

Les produits transformés (jus, concentrés...) sont convertis en équivalents produits frais en utilisant des coefficients de conversion. La notion de degré sur l'échelle de Brix est prise en compte par la nomenclature (un jus de pomme qui mesure 12 degrés sur l'échelle de Brix contient approximativement 12% de sucre par poids). Cela permet de mieux distinguer les jus des concentrés, ainsi que le taux de concentration de ces derniers.

Stocks

Les stocks de pommes fraîches de début et de fin de campagne sont fournis par l'enquête mensuelle réalisée par le SSP sur les stocks de pommes et de poires dans les entrepôts frigorifiques de 2 000 m³ et plus. Il n'y a pas d'information sur les stocks de produits transformés.

Utilisation intérieure totale

Pertes (au cours de la commercialisation) et retraits

Les pertes sont estimées à 10 % de la production commercialisable de pommes fraîches plus les importations moins les exportations de pommes fraîches.

Ce poste comprend en outre les retraits (source : FranceAgriMer, données annuelles).

Alimentation animale

La part spécifique des retraits destinés à l'alimentation animale ne sont plus mobilisables par FranceAgriMer.

Ainsi, tous les retraits sont affectés au poste des pertes et retraits.

Consommation humaine

À l'état frais

Le solde se fait sur ce poste car il n'existe pas d'enquête sur la consommation totale de pommes fraîches en France en dehors du panel Secodip, qui fournit une information partielle sur les achats de pommes fraîches par les ménages.

À l'état transformé

Les quantités de pommes fraîches utilisées en France pour la production de produits transformés sont communiquées par l'Afidem (Association des fruits et légumes transformés). Les produits transformés se répartissent de la façon suivante :

- jus et concentré de jus de pomme ;
- compotes, purées et compotes mélangées à base de pommes ;
- conserves de fruits au sirop, au naturel, confitures ;
- pommes surgelées, fraîches pour la pâtisserie, 4^e et 5^e gammes, pommes déshydratées, divers.

Les produits transformés suivis au bilan sont uniquement des produits de première transformation. Il n'est pas tenu compte des produits de seconde transformation (pâtisseries, aliments adaptés à l'enfant, sirops...) trop difficiles à cerner et présentant des risques non négligeables de doubles comptes.

BILAN ORANGES

Ventes de producteurs professionnels

La France n'est pas un pays producteur d'oranges. Pour la métropole, l'essentiel de la production (moins d'un millier de tonnes) provient de vergers situés en Corse.

La production métropolitaine d'oranges est publiée dans la Statistique agricole annuelle (SAA) élaborée par le SSP, qui donne la production d'une année complète. Pour la plupart des productions végétales dont la récolte est réalisée sur une courte période, raisonner en campagne ou en année civile ne modifie pas le résultat. On fait l'hypothèse que les résultats de la SAA correspondent à la campagne de production de l'orange.

La production récoltée est considérée comme la production commercialisable. Elle s'entend hors jardins familiaux ; elle n'est pas destinée à l'autoconsommation et comprend les retraits. Il s'agit de l'ensemble des oranges produites qu'elles soient destinées à la consommation en frais ou à la transformation.

On ajoute à la production métropolitaine celles des DOM, issues de la Statistique agricole annuelle des DOM (année N), pour obtenir la production totale commercialisable.

Importations et exportations

Les données des Douanes couvrent l'orange fraîche et transformée. Les jus d'orange recouvrent l'essentiel des échanges d'oranges réellement identifiables sous forme transformée. La notion de degré sur l'échelle de Brix est prise en compte par la nomenclature pour différencier les jus des concentrés et en évaluer le taux de concentration.

Stocks

Il n'y a pas d'information disponible sur les stocks.

Utilisation intérieure totale

Pertes (au cours de la commercialisation)

Elles sont estimées à 5 % de la production commercialisable d'oranges fraîches plus les importations moins les exportations d'oranges fraîches.

Retraits

Ils sont inexistants.

Alimentation animale

Néant.

Transformation

Reconstituée à partir des données chiffrées de confitures, gelées et marmelades (source : données année N de l'Adepale - Association des entreprises de produits alimentaires élaborés), les chiffres sont exprimés en poids net consommable ; il n'y a pas de coefficient pour reconstituer les tonnes d'oranges fraîches.

Consommation humaine

À l'état frais

C'est le total des oranges fraîches commercialisables (y compris les importations moins les exportations), moins les pertes au cours de la commercialisation, moins les oranges fraîches destinées à la transformation. On solde sur ce poste car il n'existe pas d'enquête sur la consommation totale d'oranges fraîches en France.

À l'état transformé

Elle est reconstituée à partir des quantités d'orange transformées en France plus les importations de produits d'oranges transformées, moins les exportations de produits d'oranges transformées. En général, les oranges fraîches transformées en métropole ne dépassent pas 10 000 tonnes par an (confitures et gelées, marmelades). Ce sont uniquement les produits de première transformation. Pour éviter les risques de doubles comptes, il n'est pas tenu compte des produits de seconde transformation dans la production française (jus d'orange, boissons aux fruits, nectars, sirops, fabriqués à partir de concentrés qui sont importés en totalité, ni des pâtisseries, aliments diététiques de l'enfance...).

BILAN DES RAISINS DE TABLE

Ce bilan concerne les raisins de table, fruits de l'espèce « *Vitis vinifera* L. » destinés à être livrés au consommateur à l'état frais ou transformés. Ces raisins sont plus communément appelés raisins de table par opposition aux raisins de cuve destinés à la vinification. Ce bilan se décline en deux bilans : l'un concernant les raisins frais, l'autre les produits transformés.

Produits frais

La production de raisins frais est issue des vignes à vocation de raisins de table. Une partie de la récolte est toutefois destinée à la vinification et se trouve donc exclue de ce bilan. La production de raisins issue à la fois de vignes à vocation de cuve et destinée à la consommation de fruits frais est faible.

Produits transformés

La production de raisins secs est nulle en France. Les produits transformés pour la conservation sont négligeables. Enfin, le jus de raisin est obtenu par les seuls raisins destinés à la cuve, exclus du champ par définition. La production de jus de raisin n'est donc pas incluse dans ce bilan.

Importations et exportations

Les Douanes (DGDDI) fournissent les chiffres d'importations et d'exportations de raisins frais (« raisins de table » d'une part et « autres raisins frais » d'autre part) et de raisins secs.

Pour les jus de raisin, l'hypothèse faite est la suivante : les jus de raisin importés et exportés sont, tout comme en France, issus de raisins destinés à la cuve. Ils ne sont donc pas pris en compte dans les produits transformés. Par ailleurs, il n'aurait pas été possible dans la nomenclature douanière de distinguer les jus de raisins des moûts de raisin. Enfin, le montant des préparations ou conservations de raisins avec addition ou sans addition d'alcool est quasi nul pour les exportations et inférieur au millier de tonnes pour l'ensemble des importations.

Les produits transformés sont convertis en équivalents produits frais en utilisant des coefficients de conversion.

Pertes et retrait

Ils sont estimés pour 7 % des utilisations intérieur de raisin de table frais.

Consommation humaine

La consommation comprend les raisins de table et les raisins secs produits ou importés. La consommation de raisins frais est obtenue par solde (Production + Importations - Exportations). Il en est de même pour la consommation humaine de raisins secs dont la production est nulle (consommation obtenue alors par solde : Importations - Exportations). Les stocks sont nuls aussi bien pour les raisins frais que pour les raisins secs.

BILAN OLIVES (fruit, huile et tourteau)

BILAN FRUIT

Production utilisable

Les chiffres de la production et des superficies sont extraits de la Statistique agricole annuelle. Il s'agit de la production hors jardins familiaux, récolte rendue ferme des olives à huile et pour la bouche.

Importations et exportations

Chiffres des Douanes. Les échanges extérieurs d'olives à huile sont habituellement très faibles.

Stocks

L'information n'est pas disponible.

Utilisation intérieure totale

U.I.T = semences + pertes + alimentation animale + transformation + consommation humaine.

Semences

L'information n'est pas disponible.

Pertes

Elles sont faibles en règle générale (l'information n'est pas disponible).

Alimentation animale

L'olive n'est pas utilisée pour l'alimentation animale.

Transformation

Le chiffre de la production française d'olives à huile de la SAA est repris en transformation pour les olives à huile et pour la bouche, dans la mesure où les échanges extérieurs d'olives à huile sont très faibles. Les données N de la SAA concernent la récolte fin N, début N+1, donc la campagne N/N+1.

Origine indigène = production d'olives à huile - exportations d'olives à huile.

Consommation humaine

La consommation humaine est égale à l'utilisation intérieure totale moins la transformation.

Origine indigène = production d'olives de table - exportations d'olives de table.

Origine indigène

la SAA ne fait plus la distinction entre production d'olives de bouche et production d'olives à huile depuis 2008. Le prorata de la production entre ces deux cultures a évolué depuis les années 80. Le rapport constaté en 2008 est prolongé pour les années suivantes.

BILAN HUILE

Production utilisable

FranceAgriMer réalise un bilan campagne. La production d'huile d'olive est généralement concentrée sur la fin de l'année, tout de suite après la récolte.

Origine indigène et importée : la clef de répartition est la même que celle du poste transformation du bilan fruit.

Importations et exportations

Chiffres des Douanes. Un coefficient de 1,05 est appliqué aux huiles raffinées.

Stocks

Bilan FranceAgriMer (reports en ressources=stocks de début, reports en utilisations=stocks de fin). Pour l'huile brute, le partage entre l'huile brute provenant de graines indigènes et celle issue de graines importées est obtenu à partir de la ventilation entre huile d'origine indigène et importée de la production utilisable. Les importations d'huile brute sont ajoutées à la production d'origine importée ainsi que la part du stock initial d'origine importée. Le stock initial d'origine indigène est ajouté à la production d'origine indigène. On obtient ainsi des proratas entre huile brute d'origine indigène et importée que l'on applique au stock final d'huile brute.

BILAN OLIVES (fruit, huile et tourteau)

Utilisation intérieure totale

U.I.T. = Total Ressources - (Exportations + Stock final).

Pertes

Elles sont faibles en général.

Transformation

L'information n'est plus disponible depuis la campagne 2000/2001. Les données fournies par la Chambre Syndicale de la Margarinerie sur l'utilisation de matières premières grasses pour la fabrication de margarine et autres graisses préparées ne mentionnent plus l'huile d'olive.

Usages industriels et consommation humaine

Les syndicats des industries consommatrices d'huiles ne disposent généralement pas de la ventilation des diverses huiles utilisées.

L'huile d'olive est essentiellement utilisée pour l'alimentation humaine.

Autres informations

Produit de base transformé : il s'agit des quantités d'olives triturées qui figurent au poste transformation du bilan fruit.

BILAN TOURTEAU

Production utilisable

La majeure partie des sous-produits de l'extraction de l'huile d'olive est inutilisée. En effet, la digestibilité par l'animal du tourteau de grignons d'olive est faible et peut même réduire la digestibilité de l'ensemble de la ration alimentaire ; cela restreint l'usage en alimentation animale. Selon la profession, la production de tourteau représente environ 20 % du produit de base transformé (olive à huile) : ce coefficient est pris pour déterminer la production.

Origine

Les proportions indigène-importé du produit de base (poste transformation du bilan fruit) sont reprises.

Importations et exportations

Chiffres des Douanes.

Stocks

Les stocks de tourteaux chez les tritrateurs ne sont plus connus. Ils ne sont plus suivis dans l'enquête annuelle de branche sur l'huilerie adressée au SSP (statistiques mensuelles de l'industrie de l'huilerie, stocks de tourteaux - valeur physique en usine).

Utilisation intérieure totale

U.I.T. = Ressources totales - (Exportations + Stock final).

Pertes

Les pertes sont marginales.

Usages industriels

Le tourteau de grignons d'olive sert à la fabrication d'engrais (usages industriels).

Origine indigène ou importée :

Le tourteau de grignons d'olive sert à la fabrication d'engrais (usages industriels).

Origine indigène ou importée : souvent exclusivement l'un ou l'autre. On affecte aux exportations le prorata indigène-importé de la production utilisable pour déterminer l'origine indigène ou importée des tourteaux exportés. On retranche, selon leur origine, les exportations de la production utilisable, puis l'on ajoute les importations à la production d'origine importée. Le stock est celui des tritrateurs. On peut supposer qu'en fin de campagne, la composition selon l'origine du stock est étroitement liée à celle des graines oléagineuses utilisées pour la production de tourteaux.

Autres informations

Produit de base transformé : il s'agit des quantités d'olives utilisées pour la production d'huile et de tourteaux qui figurent au poste transformation du bilan fruit.

BILAN DES GRAINES ET FRUITS OLÉAGINEUX

Production utilisable

Les chiffres de la production et des superficies pour les principales productions nationales de graines et fruits sont extraits de la Statistique agricole annuelle (SAA). Il s'agit de la production hors jardins familiaux, récolte rendue ferme.

Arachide, coprah, palmiste, coton

Pas de production nationale.

Autres

La production réelle publiée dans la SAA est très faible (quelques centaines de tonnes de carthame, sésame...). On y ajoute les quantités de germes de maïs utilisées par l'amidonnerie et la semoulerie, et les pépins de raisin qui servent à la fabrication d'huiles et de tourteaux.

Germes de maïs

Ils sont récupérés en aval de deux procédés industriels, l'amidonnerie qui donne un germe propre, et la semoulerie qui donne un germe moins pur avec des brisures d'enveloppe. Pour l'amidonnerie, Arvalis et Germ Services estimaient en 2009 à 7 % les germes de maïs produits, tandis que l'Usipa les estimait à 6,1 %. Il est décidé de conserver le coefficient de l'Usipa qui est celui en usage. Pour la semoulerie, Arvalis estimait en 2009 à 10 % les germes de maïs produits (cela peut varier de 10 % à 14 % selon les variétés traitées), tandis que l'USM les estimait à 13 %. Il est décidé de conserver le coefficient de l'USM. Plus précisément, pour le maïs traité par les amidonniers, on détermine la « production » de germes de maïs à partir du coefficient 6,1 % appliqué au maïs grain mis en œuvre (données suivies par FranceAgriMer au niveau du bilan du maïs, postes « utilisations intérieures » + « expéditions » en amidonnerie). Pour le maïs traité par les semouliers, on détermine la « production » de germes de maïs à partir du coefficient 13 % appliqué au maïs grain mis en œuvre (données suivies par FranceAgriMer au niveau du bilan du maïs, postes « utilisations intérieures » + « expéditions » en amidonnerie).

Pépins de raisin

Compte tenu du poids de cette graine (plus important que celui du lin) en trituration et en stock (absence de commerce extérieur), les quantités produites sont estimées à partir des quantités utilisées par les tritrateurs (enquête mensuelle de branche de l'huilerie, récapitulatif annuel) via un coefficient moyen de 0,6.

Importations et exportations

Les chiffres des Douanes sont utilisés. Il n'y a pas de coefficients.

Concernant les « Autres graines » : en importation, il s'agit surtout de graines de moutarde destinées au broyage pour la fabrication du condiment. Les graines de moutarde ne sont pas utilisées pour produire de l'huile et des tourteaux. En emploi, ces graines sont placées en consommation humaine (= solde des échanges extérieurs), bien qu'elles ne soient pas consommées en l'état.

La nomenclature douanière distingue les graines de tournesol concassées (position 1206 00 99) des graines de tournesol décortiquées et en coques (position 1206 00 91), très pauvres en huile et destinées exclusivement à la consommation humaine. Des échanges sont enregistrés par les Douanes à la position 1206 00 91. Mais, après consultation des principales entreprises exportatrices concernées, il s'avère que celles-ci affectent par erreur à la position 1206 00 91 des graines décortiquées destinées à la trituration et l'alimentation animale. Il semble que la consommation humaine de graines de tournesol soit marginale en France.

Il n'y a pas d'échanges extérieurs pour les graines de palmiste et de ricin. Pour le coprah, il n'y a pas d'exportations.

Stocks

Colza, tournesol, soja, lin oléagineux

Stocks chez les tritrateurs (enquête mensuelle de branche de l'huilerie, onglet du mois de juin) + stocks chez les collecteurs agréés (source : FranceAgriMer, au 30 juin année N+1) + stocks de semences (source : FranceAgriMer, au 30 juin année N+1) + stocks des fabricants d'aliments pour animaux (source : FranceAgriMer, activité des fabricants d'aliments du bétail).

Autres graines

Les stocks sont très faibles, essentiellement des stocks de pépins de raisin.

Répartition des stocks selon leur origine

Pour le colza, le tournesol et le soja, on applique aux stocks le coefficient calculé à partir du rapport entre la collecte agréée, et la somme des importations de

BILAN DES GRAINES ET FRUITS OLÉAGINEUX

graines oléagineuses et de la collecte agréée (source : FranceAgriMer, bilans des graines oléagineuses). Pour le lin et les autres graines, ne disposant pas de données FranceAgriMer, on calcule le rapport entre la production SAA et la somme des importations et de la production SAA.

Semences

Colza, tournesol, soja, lin (lin oléagineux)

Colza, tournesol, soja, lin (lin oléagineux) : le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (Semae) réalise une enquête par campagne sur les ventes de semence en France (incluant les semences importées) dont les résultats sont publiés dans leur bulletin annuel de statistiques. Communiquées par le Semae, les ventes des semences certifiées à l'hectare, sont affectées au poste total des semences. Pour le bilan de la campagne N-1/N, il convient de prendre les semences destinées à la récolte de l'année N.

Pertes

Pour le colza, tournesol et soja, elles sont estimées à partir des bilans de FranceAgriMer, à 1 % de la collecte agréée (le taux de freinte pour les diverses graines oléagineuses), auquel est ajouté un taux de perte de 5 % appliqué sur l'autoconsommation à la ferme (= production non commercialisée). Pour le soja, principalement importé, un taux de perte de 1 % est également appliqué aux importations. Pour le lin, FranceAgriMer ne publie pas de données.

Alimentation animale

Colza, tournesol et soja

Les données sont calculées par solde. Elles intègrent l'écart entre la production de la SAA et la collecte agréée établie par FranceAgriMer, après retrait de la freinte à la ferme et des semences issues de la ferme. Cet écart correspond à l'alimentation directe des animaux à la ferme, mais sans doute aussi à des ventes qui seraient effectuées par les producteurs hors circuit collecteurs, vraisemblablement destinées à l'alimentation animale chez les éleveurs non producteurs d'oléagineux.

Autres graines

Elles ne sont pas utilisées pour l'alimentation animale, sauf celles de lin qui peuvent être incorporées en quantité limitée dans certains types de tourteaux.

Transformation

Colza, tournesol, soja

Les données proviennent des bilans des graines oléagineuses de FranceAgriMer.

Autres graines

Ce sont essentiellement des pépins de raisin estimés à partir de l'enquête mensuelle de branche. On y ajoute les germes de maïs estimés à partir de bilans provisoires FranceAgriMer et portés en utilisation intérieure.

Consommation humaine

Arachide

La consommation humaine est égale à l'utilisation intérieure totale moins la transformation.

Autres graines

Il s'agit de la graine de moutarde. Peu produite en France, elle est essentiellement importée. Elle n'est pas consommée en l'état. Elle sert en fait exclusivement à la production de la moutarde : après pulvérisation, elle est mélangée à du vinaigre et à d'autres ingrédients. À défaut d'un poste d'utilisation intérieure adéquate et faute de mieux, les quantités de graines de moutarde sont affectées au poste consommation humaine du bilan autres graines.

Répartition, selon l'origine, indigène ou importée, des utilisations intérieures

Semences

Pour l'origine importée, on utilise les données du Semae.

Pertes

en totalité d'origine indigène, sauf pour le soja, massivement importé.

Alimentation animale

La part correspondant à «l'autoconsommation» au sens large (écart entre la production SAA et la collecte FranceAgriMer pour le colza, le tournesol et le soja) est d'origine indigène.

Autres rubriques

on retranche les données dont l'origine indigène ou importée est déterminée (perte, autoconsommation, semence, alimentation animale hors lin) des utilisations totales d'origine indigène ou importée. Avec les soldes obtenus, on détermine le prorata indigène-importé de l'utilisation totale résultante qu'on applique aux utilisations des postes non encore répartis (transformation, alimentation animale).

BILAN TOURTEAUX

Produit de base transformé

Il s'agit des quantités de graines et fruits oléagineux utilisées pour la production d'huile et de tourteaux qui figurent au poste transformation du bilan graines et fruits oléagineux (colza, tournesol, soja, lin). Pour le maïs, le produit de base (germe de maïs) est comptabilisé dans le poste « autres » du bilan graines, mais est isolé pour le tourteau. Pour le sésame, les chiffres sont minimes et intégrés aux « autres tourteaux » dans le bilan des graines. De ce fait, le bilan des tourteaux de sésame est intégré dans le bilan des « autres tourteaux ». La colonne « sésame » n'est pas utilisée.

Autres tourteaux : il s'agit essentiellement des pépins de raisin.

Production utilisable

Colza, tournesol, soja

La production française de tourteaux provient essentiellement de graines de colza, de tournesol et de soja. On la reconstitue à partir des données de trituration des bilans des graines oléagineuses de FranceAgriMer et des données statistiques de Huileries de France (graines, huiles et tourteaux).

Les données de trituration de FranceAgriMer intègrent les coopératives non adhérentes qui ne répondent pas actuellement à l'enquête mensuelle de branche du SSP. À partir des données de mises en œuvre de graines et de production de tourteaux, on calcule un rendement en tourteaux. Ce taux est ensuite appliqué aux données de trituration des bilans des graines, pour reconstituer le poids total de la production française de tourteaux.

Lin

Il s'agit des chiffres de production fournis par les tritrateurs à leur syndicat.

Maïs

Du germe de maïs sont extraits de l'huile et des tourteaux. La production de tourteaux est donc calculée à l'aide de coefficients estimés (Arvalis, Germ Services, USM, Usipa) et appliqués aux mises en œuvre du bilan du maïs de FranceAgriMer (postes « utilisations intérieures » + « expéditions »).

Après avoir comparé et expertisé les différents coefficients estimés par Arvalis, Germ Services, l'USM et l'Usipa, il est décidé :

- Pour l'amidonnerie, de conserver les coefficients de l'Usipa (production de germes de maïs égale à 6,1 % du maïs grain utilisé, avec une répartition de 2,9 % pour l'huile et 3,2 % pour les tourteaux).
- Pour la semoulerie, de conserver le coefficient de l'USM pour la production de germes (13 %), et de lui appliquer la répartition de la production huile/tourteaux d'Arvalis (respectivement 1,5 % et 8,5 %).

Les coefficients sont donc :

- amidonnerie : Germes de maïs 6,1 % du maïs grain utilisé par les amidonniers, tourteaux de germes de maïs par les amidonniers : 52,46 % du germe de maïs.
- semoulerie : 13 % du maïs grain utilisé par les semouliers ; tourteaux de germes de maïs par les semouliers : 85 % du germe de maïs (répartition de 1,95 huile/11,5 tourteaux).

La semoulerie a un rendement élevé en germe mais faible en huile car les germes sont éclatés et impurs, et un rendement élevé en tourteaux (11,5) où il y a plus de matières grasses.

Autres

Il s'agit essentiellement de tourteaux de pépins de raisin dont les données de production sont disponibles dans l'enquête mensuelle de branche du SSP.

Origine : on applique les proportions indigène-importée du produit de base (poste transformation du bilan graines oléagineuses).

Importations et exportations

Chiffres des Douanes. Le poste 23 06 90 90 s'intitule « autres tourteaux » et regroupe différents tourteaux. Il est constitué en quasi-totalité de tourteaux de ricin (rapport annuel de SGFHT - échanges extérieurs de tourteaux). Les échanges extérieurs « autres tourteaux » sont donc affectés en totalité au bilan des tourteaux de ricin.

BILAN TOURTEAUX

Stocks

Les stocks de tourteaux chez les tritrateurs sont les seuls qui soient connus. Hormis le maïs, ils sont suivis dans l'enquête mensuelle de branche sur l'huilerie du SSP (statistiques mensuelles de l'industrie de l'huilerie, stocks de tourteaux - valeur physique en usine).

Utilisation intérieure totale

Le poste est déterminé par solde, soit : ressources totales - (exportations + stocks finaux).

Pertes

Les pertes sont marginales.

Alimentation animale

Les tourteaux sont généralement destinés à l'alimentation animale, à l'exception des tourteaux qui n'ont aucune valeur nutritive, tourteaux de ricin et de pépins de raisin, qui servent alors à la fabrication d'engrais (usages industriels).

Origine

Souvent exclusivement indigène ou importée, selon les espèces (hormis le colza, le tournesol et le maïs, à la fois produites et importées). Pour le colza et le tournesol, on affecte aux exportations le prorata indigène-importé de la production utilisable pour déterminer l'origine des tourteaux exportés. On retranche ensuite, selon leur origine, les exportations de la production utilisable, puis l'on ajoute les importations à la production d'origine importée. Le stock est celui des tritrateurs. On peut supposer qu'en fin de campagne, la composition selon l'origine du stock est étroitement liée à celle des graines oléagineuses utilisées pour la production de tourteaux. Pour le maïs, on affecte le prorata de la production sur le total production + importations.

BILAN ANNUEL GRAISSES ET HUILES PRÉPARÉES

Production utilisable

Les chiffres sont ceux de l'enquête mensuelle de branche IAA du bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires du SSP. Le rapport entre le poids de matière grasse brute utilisée pour la production de margarine et autres graisses préparées (poids établi par la Chambre Syndicale de la Margarinerie) et le poids de produit (production de margarine ou d'autres graisses préparées) est utilisé pour calculer les autres postes du bilan exprimé en matière grasse brute.

Importations et exportations

Chiffres des Douanes.

Stocks

L'état des stocks n'est plus suivi par le syndicat de la margarinerie.

Utilisation intérieure

La margarine et les autres graisses préparées sont exclusivement destinées à la consommation humaine.

Matière grasse brute

Le taux de conversion utilisé pour passer de la matière première végétale raffinée issue des données du Syndicat de la Margarinerie à la matière grasse brute est de 1,05, taux donné par la Fedev (l'organisation professionnelle des entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes) pour les matières premières d'origine animale.

Produits blancs et autres graisses alimentaires préparées

Les produits blancs et autres graisses sont constitués uniquement de matières grasses pures provenant principalement d'huiles concrètes (palme, palmiste, coprah).

Margarine

La margarine est constituée à 82 % au moins de corps gras, essentiellement d'origine végétale et un peu d'origine animale (poissons, saindoux ...), et d'eau et de lait. La lécithine est un additif de la phase grasseuse.

BILAN DES LÉGUMES SECS

La situation des légumes secs est analysée par produit à partir de quatre bilans distincts :

- un bilan pois ;
- un bilan fèves et féveroles ;
- un bilan graines de lupin ;
- un bilan autres légumes secs (lentilles, autres pois, haricots secs et vesces).

Un bilan « Total légumes secs » fait la synthèse des quatre bilans de produits.

Les bilans des graines protéagineuses et des légumes secs ne prennent en compte que le grain (produit de base), sans aucun produit dérivé de transformation. Cette approche se justifie par le fait que les légumes secs et graines protéagineuses sont utilisés en quasi-totalité à l'état brut tant pour l'alimentation animale qu'humaine.

PRINCIPAUX LÉGUMES SECS

Bilan du pois

Pois protéagineux (*Pisum sativum*)

Il s'agit de pois riches en protéine entrant dans l'alimentation animale ou éclatés pour la consommation humaine (pois de casserie).

Production utilisable

La production est essentiellement métropolitaine.

Pour les données de production, trois sources sont utilisées : les bilans du pois publiés par FranceAgriMer, ceux de l'Unip (Union nationale interprofessionnelle des producteurs de plantes riches en protéine) et les données de production de la Statistique agricole annuelle (SAA) établies par le SSP. Les données de superficie, de production et de rendement du SSP sont retenues pour ces bilans.

Importations et exportations

Les données d'échange sont issues des statistiques douanières (DGDDI).

Stocks

Les stocks de début et de fin de campagne sont issus du bilan établi par FranceAgriMer et ajustés avec le bilan des semences du pois fourni par le Semae (Groupement national interprofessionnel des semences).

Utilisation intérieure

Utilisation intérieure = Total ressources – Exportations – Stock final.

Répartition des utilisations intérieures :

Semences d'origine indigène : données établies à partir du bilan des semences sélectionnées du pois réalisé par le Semae, corrigées par le coefficient 0,57 issu de l'enquête sur les pratiques culturales de 2001 (Données du Semae / 57/100 – Importations).

Semences d'origine importée : chiffre issu des statistiques douanières.

Pertes : les pertes sont estimées à 2 %.

Alimentation animale : solde l'ensemble des utilisations intérieures déjà connues.

Consommation humaine : chiffres de production de pois de casserie issus de la Statistique agricole annuelle du SSP.

Bilan des pois chiches

Production utilisable

La production de pois chiches sur le territoire national est issue de la Statistique agricole annuelle (SAA).

Importations et exportations

Les données d'échange sont issues des statistiques douanières (DGDDI). Les importations sont les principales ressources et les exportations sont probablement de la réexportation.

Stocks

Les stocks de pois chiches sont inconnus ou inexistants.

Utilisation intérieure

Les règles de calculs des utilisations intérieures sont identiques à celles utilisées pour les pois protéagineux.

Les statistiques des semences de pois chiches sont inconnues.

Le pois chiche est essentiellement utilisé pour la consommation humaine.

BILAN DES LÉGUMES SECS

Bilan des fèves et féverolles

Production utilisable

La production utilisable des fèves et féverolles est issue de la Statistique agricole annuelle (SAA).

Importations et exportations

Les données d'importations et d'exportations sont issues des statistiques douanières (DGDDI).

Stocks

Les stocks de début et de fin sont issus des bilans établis par l'UNIP pour les grains et le Semae pour les semences.

Utilisation intérieure

Utilisation intérieure = Total ressources – Exportations – Stock final.

Répartition des utilisations intérieures

Semences d'origine indigène : données du bilan des semences sélectionnées des féverolles réalisé par le Semae.

Semences d'origine importée : ne sont plus distinguées dans les statistiques douanières.

Alimentation animale : résulte du solde des utilisations intérieures et des autres données connues.

Consommation humaine : quantité estimée pour la consommation humaine, reprise du bilan des féverolles établi par l'UNIP.

Bilan du lupin (Graines)

Production utilisable

La production utilisable du lupin est issue de la Statistique agricole annuelle (SAA).

Importations et exportations

Les données d'importations et d'exportations sont issues des statistiques douanières (DGDDI).

Stocks

Les stocks de lupin sont inconnus ou inexistants.

Utilisation intérieure

Utilisation intérieure = Total ressources – Exportations – Stock final.

Répartition des utilisations intérieures

Semences d'origine indigène : données du bilan des semences sélectionnées de lupin réalisé par le Semae.

Alimentation animale : résulte du solde des utilisations intérieures et des autres données connues.

Consommation humaine : absence de source récente, report d'une estimation établie par l'UNIP (Evolution des débouchés des protéagineux en France).

Autres légumes secs

Haricots secs et lentilles

Production utilisable

La production utilisable des haricots secs et des lentilles est issue de la Statistique agricole annuelle (SAA).

Importations et exportations

Les données d'importations et d'exportations sont issues des statistiques douanières (DGDDI).

Stocks

Les stocks de ces deux légumes sont inconnus ou inexistants.

Utilisation intérieure

Utilisation intérieure = Total ressources – Exportations – Stock final.

Répartition des utilisations intérieures

Semences d'origine indigène : données extraites du bilan des semences sélectionnées réalisé par le Semae. Les chiffres concernant les haricots incluent les semences de haricots secs, demi secs et verts.

Semences d'origine importée : chiffre issu des statistiques douanières. À noter que les semences concernant les lentilles ne sont plus isolées dans la nomenclature douanière.

Consommation humaine : utilisation intérieure – semences.

BILAN DES LÉGUMES SECS

Bilan des autres pois

Production utilisable

Les données de production des autres pois ne sont pas connues. Le chiffre de production indiqué est le résultat de : exportations – importations.

Importations et exportations

Les données d'importations et d'exportations sont issues des statistiques douanières (DGDDI).

Utilisation intérieure

Il n'y a pas d'utilisation intérieure pour ces produits.

Bilan des vesces (Semences)

Production utilisable

Les données de superficie et de production proviennent du bilan du Semaes.

Importations et exportations

Les données d'importations et d'exportations sont issues des statistiques douanières (DGDDI).

Utilisation intérieure

Utilisation intérieure = Total ressources – Exportations – Stock final.

Répartition des utilisations intérieures

Semences d'origine indigène : données extraites du bilan des semences sélectionnées réalisé par le Semaes.

Semences d'origine importée : chiffre issu des statistiques douanières.

Hormis les semences, il n'y a pas d'autre utilisation intérieure des vesces.

BILAN DU GROUPE SUCRE

Betterave sucrière

Production utilisable

chiffre de production et de rendement de la Statistique agricole annuelle (SAA), données définitives (année N). La production comprend les betteraves destinées à la consommation alimentaire, les betteraves destinées à l'industrie de l'éthanol carburant, à l'industrie chimique, ainsi qu'à l'exportation. L'industrie de l'éthanol carburant utilise aussi le jus vert extrait des betteraves.

Le rendement est exprimé à 16 % de richesse en sucre.

Importations et exportations

Chiffres des douanes. Le commerce extérieur de betteraves est marginal et correspond à des aires d'approvisionnement transfrontalières de sucreries.

Stocks

Il n'y a plus de stocks en fin de campagne.

Utilisation intérieure

Pertes et alimentation animale :

Marginales

Usages industriels et transformation

Les betteraves affectées au poste transformation comprennent uniquement celles employées aux productions de sucre pour l'alimentation humaine et pour l'industrie chimique, ainsi que pour les productions de sucre exportées. Les betteraves utilisées pour produire le jus vert (produit de première transformation) et l'alcool éthanol (produit de seconde transformation) sont exclues.

La Confédération générale des planteurs de betterave (CGB) communique une répartition de la production de betteraves selon l'utilisation (usage alimentaire et non alimentaire) à partir des données des adhérents. Elle communique également dans son rapport annuel des données estimées de rendement de betterave et de tonne de sucre de betterave par hectare.

Au rendement de la SAA est appliqué le taux de sucre par hectare de la CGB, pour obtenir le taux d'extraction de sucre des betteraves transformées. Ce taux d'extraction est appliqué aux données de sucre de betterave du bilan de FranceAgriMer pour reconstituer les betteraves utilisées.

Les betteraves utilisées pour des usages industriels sont obtenues par différence entre le total des betteraves récoltées et celles destinées à la production de sucre.

Canne à sucre

Production utilisable

Les chiffres de la production sont établis par les services statistiques des Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) d'Outre-mer.

Pour la campagne N/N+1, il convient de prendre la récolte de l'année N pour la Réunion (la récolte s'y effectue dans le courant du second semestre de l'année) et celle de l'année N+1 pour les Antilles, où la récolte a lieu entre mars et juillet. FranceAgriMer applique également cette règle exigée par les instances communautaires.

La superficie de canne à sucre comprend celle destinée aux sucreries comme aux distilleries, même si seule la destination de la production (sucreries, distilleries, rhum) est connue. On considère que le rendement à l'hectare est le même pour l'ensemble de la production de canne quelle que soit l'utilisation. Le rendement de la production totale permet de déduire la superficie destinée aux sucreries.

Stocks

généralement proches de zéro au 30 juin (fin de la campagne aux Antilles et début de la campagne à La Réunion).

Importations et exportations

Chiffres des douanes. Les exportations de cannes en l'état sont toutefois marginales.

Usages industriels et transformation

Aux Antilles, une partie de la production de cannes est distillée. À La Réunion, toute la production sert à la fabrication du sucre. Les chiffres sont transmis par les services statistiques des Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) d'Outre-mer.

BILAN DU GROUPE SUCRE

Sucre

Le bilan sucre du SSP est calqué sur celui de FranceAgriMer, dont il diffère sur deux points : les dates de campagne (octobre à septembre pour FranceAgriMer et juillet à juin pour le SSP) et le fait que le bilan SSP n'intègre pas l'alcool éthanol produit à partir de sirop de sucre. À partir du 1er octobre 2017, le suivi des marchés post-quotas ne permet plus de distinguer les utilisations industrielles. On utilise une clé de répartition pour différencier les mises en œuvre de sirop de sucre pour la production d'alcool éthanol des autres utilisations industrielles. Le bilan sucre est composé du bilan de la France métropolitaine et du bilan des DOM.

Production utilisable

la source est le bulletin mensuel de FranceAgriMer, en poids de sucre blanc.

La production de sucre de FranceAgriMer comprend la production de sucre (sucre alimentation humaine + sucre pour la chimie-pharmacie) mais aussi le sirop de sucre pour la production d'alcool/éthanol. Le SSP corrige la production de sucre de FranceAgriMer en retranchant le sirop de sucre destiné à la production d'alcool/éthanol (valeur calculée à partir d'une clé de répartition basée sur les cinq dernières années puisque le suivi des marchés post-quotas ne permet plus de distinguer les utilisations industrielles).

Importations et exportations

Données de FranceAgriMer, reconstituées pour la campagne à partir de leur publication mensuelle.

Stocks

La est le bulletin de FranceAgriMer (états des stocks de sucre en France)). Les stocks de début et de fin sont ceux du sucre en l'état, hors les sucres incorporés aux produits transformés. La variation des stocks de sucre incorporé aux produits transformés n'est pas connue ; elle est prise en compte implicitement dans le poste alimentation humaine de sucre sous forme de produits transformés.

En juillet (début de campagne SSP) les stocks sont moins importants qu'en octobre, mois auquel la nouvelle production est disponible : les stocks sont alors au plus haut.

Utilisation intérieure

Chiffres FranceAgriMer sur l'évolution des ventes pour la consommation interne (Bulletin statistique de FranceAgriMer).

Pertes et alimentation animale

Montants négligeables.

Usages industriels

utilisations de sucre par l'industrie pharmaceutique et chimique. Les quantités de sucre utilisées par ces secteurs d'activité ne sont plus connues depuis la fin des quotas sucriers. Le SSP élabore une clé de répartition permettant de calculer les volumes destinés à l'alcool/éthanol d'une part et à la chimie-pharmacie d'autre part. Le SSP ne retient que la partie de sucre destiné à la chimie-pharmacie.

Consommation humaine

La consommation humaine de sucre est déterminée par solde. La différence de dates de campagne des bilans SSP et FranceAgriMer affecte fortement les montants des stocks pris en compte, et donc par solde le niveau de la consommation des deux bilans.

La consommation humaine de sucre sous forme de produits transformés est déterminée à partir des données de la chambre syndicale des raffineurs, utilisées par FranceAgriMer (dont il convient de corriger le chiffre de la consommation humaine sous forme de produits transformés en retranchant les usages industriels). Les importations de sucre de bouche en provenance de l'UE, prises en compte au niveau de la consommation totale, sont incluses dans les chiffres de la consommation de sucre de bouche.

Miel

Le chiffre de la Statistique agricole annuelle (SAA) est retenu en l'absence d'autres sources suffisamment fiables.

Importations et exportations

Chiffres des douanes.

Pertes

Négligeables.

Consommation humaine

On solde le bilan sur ce poste.

Stocks

Aucune donnée disponible;; on suppose qu'ils ne varient pas.

BILAN VIANDES

Pour chaque type de viande, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) réalise annuellement un bilan d'approvisionnement qui établit les relations entre la production, la consommation, le commerce extérieur et les stocks. Les bilans d'approvisionnement des viandes reposent ainsi sur quatre sources d'informations : les données issues de la Base de données nationale d'identification (BDNI), pour les bovins, les enquêtes auprès des abattoirs pour tous les animaux exceptés les bovins, les statistiques du commerce extérieur français transmises par la DGDDI (Douanes) et les stocks de viandes de volailles.

Détermination de la production utilisable

Pour toutes les espèces, la production utilisable correspond aux abattages totaux.

Il existe des particularités propres à chaque espèce du fait de l'origine des données d'abattages utilisées.

Les animaux abattus correspondent aux animaux nés et élevés pour la boucherie en France, mais également à ceux importés vivants et tués en France.

Quelle que soit l'espèce, le poids moyen des animaux est déterminé en faisant le rapport entre les abattages totaux en poids sur les abattages totaux en têtes.

Les bovins

A partir de 2016, les données collectées, en têtes et en poids, auprès des abattoirs ont été remplacées par les données issues de la BDNI Bovine. Cette substitution a entraîné une augmentation des valeurs en poids. En effet, les poids déclarés par les abattoirs dans la BDNI sont des poids fiscaux et comprennent les saisies partielles ou totales alors que les données collectées auparavant par le SSP correspondaient au poids fiscal déduction faite des saisies partielles ou totales. Bien que les variations entre sources soient faibles, les données BDNI ont été réropolées dans l'ensemble des « Bilans Viandes » pour la période 2009-2015.

Les porcins, ovins, caprins et équins

Les informations proviennent de l'enquête mensuelle exhaustive réalisée par le SSP auprès des abattoirs de France métropolitaine et des départements d'Outre-mer. Les informations recueillies concernent les abattages contrôlés (têtes et poids), dénommés « abattages bruts ». Le terme « contrôlé » signifie que l'activité d'abattage est réalisée dans les abattoirs sous contrôle des services vétérinaires.

S'agissant des porcs, les données collectées en poids comprennent en plus de la carcasse, la tête et les pieds, ce

qui permet ainsi d'être en conformité avec le règlement européen N°1165/2008 du 19 novembre 2008, sur les statistiques du cheptel et de la viande.

Animaux de boucherie

Abattages en abattoirs– Abattages hors abattoirs

Depuis 2000, seuls les abattages d'animaux de boucherie réalisés dans les abattoirs contrôlés par les services vétérinaires sont pris en compte dans les bilans d'approvisionnement. Les abattages réalisés hors de ces structures et destinés à la consommation familiale sont exclus. La production utilisable est donc égale aux abattages totaux, réalisés dans des abattoirs contrôlés par les services vétérinaires.

Les volailles

A la différence des animaux de boucherie, les données collectées (têtes et kg) ne sont pas exhaustives. Les enquêtes conduites par le SSP sont réalisées auprès des abattoirs dont l'activité dépasse les seuils d'activité définis dans l'annexe IV de l'arrêté du 24/11/2008 relatif aux modalités de transmission des relevés d'activité d'abattage. En conséquence, les animaux abattus dans les structures en deçà de ces seuils ne sont pas comptabilisés.

Le poste « Autres Gallus » regroupe les données des poules de réforme et des chapons et le poste « Autres viandes de volailles », les oies.

Les autres viandes (pigeons, cailles, lapins, lièvres, faisans, sangliers, cervidés, ratites)

Les enquêtes réalisées par le SSP auprès des abattoirs permettent d'évaluer les abattages réalisés en abattoirs contrôlés par les services vétérinaires.

La production d'abats

Elle calculée à partir des abattages des animaux de boucherie et des volailles à l'aide de coefficients spécifiques.

BILAN VIANDES

Détermination du bilan « animaux vivants »

La **Production indigène brute (Pib)** permet de mieux traduire les disponibilités réelles par espèce, en tenant compte des échanges extérieurs d'animaux vivants.

Les données du commerce extérieur sont fournies par la DGDDI (Douanes). Elles correspondent aux échanges de tous les animaux vivants d'une même catégorie. Par exemple pour les bovins, elles correspondent aux échanges d'animaux reproducteurs, d'animaux d'élevage et d'animaux de boucherie.

Quelle que soit l'espèce, la Production indigène brute est définie de la manière suivante :

PIB = abattages totaux + (exportations – importations) d'animaux vivants

Ou encore

Pib = production utilisable¹ + solde du commerce extérieur des animaux vivants.

Cas particulier du calcul de la PIB « Poulets de chair »

Les données du commerce extérieur des Gallus vivants (et des viandes de Gallus) ne précisent pas en détail le type d'animaux échangés (poulets de chair, poules de réforme, chapons). Compte tenu de la nécessité d'établir une Pib « Poulets » (et un bilan viande de poulet complet), les données totales du CE Gallus sont reprises à l'identique et affectées en totalité à la production de poulets. Ces données d'importation et d'exportation surestiment probablement les échanges de poulets.

Détermination du bilan « viande et abats »

Évaluation des stocks

Le principe retenu dans les bilans d'approvisionnement de viande prend en compte exclusivement les variations de stocks qui relèvent de l'application du règlement de l'organisation commune des marchés dans le secteur agricole « OCM unique ».

Les stocks de début et de fin d'année correspondent à la viande produite non commercialisée et conservée par les différents acteurs : commerce, entrepôts de

transformation et abattoirs. Habituellement, le SSP ne dispose de ces informations que pour les volailles.

Cas particulier de 2018 et 2019, pour les volailles : en 2018, compte tenu de l'interruption par le SSP de la collecte de données concernant l'état des stocks de viandes de volailles en abattoirs, la donnée « stocks fin 2018 » est absente. L'hypothèse de stocks fin 2018 équivalents aux stocks de fin janvier 2019 est faite. En conséquence, la variation de stock est calculée sur 13 mois au lieu de 12.

Pour le bilan 2019, la donnée « stocks initiaux » début 2019 est donc égale à la valeur des stocks de fin janvier 2019. En conséquence, la variation de stock est calculée sur 11 mois au lieu de 12.

Les ressources (en tec)

Pour chaque produit, elles sont établies à partir des **abattages totaux** exprimés en « tonnes équivalent carcasses » (en tec), des **importations de viande** (en tec) et des **stocks de début d'année**.

Les importations de viande portent essentiellement sur quatre grands postes : la viande fraîche réfrigérée ou congelée (carcasses, demi-carcasses et pièces désossées), la viande salée, séchée ou fumée (peu importante sauf pour le porc), les préparations et conserves de viandes et les graisses (lard et saindoux pour le porc exclusivement). Elles sont exprimées en « équivalent carcasse » à partir de coefficients de transformation adaptés à chaque produit et recensés dans la nomenclature douanière.

Les ressources sont donc **égales** à la **somme des abattages totaux**, des **importations de viande** et des **stocks de début d'année**.

Les utilisations (en tec)

Pour chaque produit, les utilisations intérieures de viande en France correspondent aux ressources desquelles on déduit les exportations de viande (en tec) et les stocks de fin d'année.

Cas général (sauf abats) :

Pour tous les produits (sauf les abats), l'utilisation intérieure de viandes correspond à la définition de la **consommation indigène brute (CIB)**. La CIB est aussi dénommée **consommation humaine brute** par référence à sa dénomination anglaise utilisée par Eurostat (*Human Gross Consumption*).

1. La production utilisable est égale aux abattages totaux en tonne-équivalent carcasse. La tonne-équivalent carcasse est une unité qui permet d'agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit : 1 pour une carcasse entière par définition, 0,5 pour un gros bovin vivant, 1,3 pour les morceaux désossés, 1,8 pour les saucissons, par exemple.

BILAN VIANDES

La **consommation humaine nette** s'obtient à partir de la consommation indigène brute dont on retranche les graisses de découpe, attenantes à la carcasse et retirées avant la commercialisation par les bouchers. Ces quantités de graisse de découpe sont estimées en appliquant des coefficients spécifiques aux abattages totaux.

Cas des abats

Pour les abats, l'utilisation intérieure est différente de la consommation indigène brute (CIB). En effet, les industriels adhérents à la FACCO (Syndicat des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux de compagnie) déclarent utiliser des abats pour la fabrication des produits animaux. La part des abats dans la fabrication de ces produits diminuerait. Elle était estimée à 75% en 1987 et à seulement 15% à partir de 2009.

A partir de 2020, la consommation humaine brute d'abats est estimée à partir des données collectées par le SSP via l'enquête annuelle de production commercialisée (EAPC), dans la partie « Matières premières utilisées ». Cette nouvelle enquête, qui remplace l'ancienne source Prodcum, permet d'élargir le champ des entreprises enquêtées et de fournir des informations supplémentaires (par exemple, auparavant, avec Prodcum, les entreprises dont l'activité concernait les « viandes et produits élaborés de volailles » n'étaient pas interrogées sur leurs matières premières utilisées).

L'enquête EAPC est réalisée tous les ans dans les entreprises de plus de 20 salariés, auprès des industriels, charcutiers, traiteurs, transformateurs de viande notamment et porte, pour cette branche, sur les codes d'activité : 10-11Z (transformation et conservation de la viande de boucherie), 10-12Z (transformation et conservation de volailles), 10-13A (préparation industrielle de produits à base de viande) et 10-85Z (fabrication de plats préparés, si plats préparés à base de viandes, d'abats ou de sang (code Prodcum 10.85.11.00 uniquement)).

Compte tenu du changement de dispositif d'enquête concernant les données utilisées, la consommation humaine d'abats ne peut être comparée aux données estimées des années précédentes.

La consommation humaine nette est égale à la consommation humaine brute : on considère qu'il n'y a pas de perte liée à de la découpe au détail dans le rayon « boucherie » pour les abats. Les volumes non utilisés dans l'alimentation animale ou humaine sont portés en perte.

Indicateurs

Le taux d'approvisionnement en viandes est calculé en faisant le rapport entre la production utilisable (abattages totaux) (* 100) et les utilisations intérieures.

Le taux d'approvisionnement total est calculé en faisant le rapport de la PIB (* 100) et des utilisations intérieures.

BILAN ANNUEL DES ŒUFS

Œufs de consommation

Pour obtenir des données sur la production d'œufs de consommation et les effectifs de poules pondeuses, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) utilise un modèle, créé en partenariat avec l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI) et le Comité national pour la production de l'œuf (CNPO). Ce modèle estime chaque mois le nombre de poules pondeuses dans les exploitations françaises et la production d'œufs de consommation, selon le type d'élevage (cage, bio, plein air, Label Rouge, ou sol). Les résultats de ce modèle permettent de suivre l'évolution de la filière ponte et de fournir des données à la Commission européenne, tel que requis par la réglementation UE³.

Principe : le modèle repose sur la constitution de cohortes, rassemblant l'ensemble des poussins destinés à la ponte nés un mois M d'une année donnée. Chaque mois, le nombre de poussins dans une cohorte est réévalué en tenant compte de la mortalité technique et de la mortalité sanitaire, notamment en période d'IAHP. Au sein de chaque cohorte, les effectifs de poules pondeuses sont estimés par souche (brune ou blanche) et par type d'élevage (cage, bio, plein air, Label Rouge, ou sol), car les indicateurs techniques varient selon ces paramètres. Le nombre total de poules pondeuses par mode d'élevage est obtenu en sommant les effectifs des cohortes en âge de ponte. À partir de ces calculs, la production mensuelle d'œufs par mode d'élevage est estimée en utilisant des paramètres techniques dont le nombre moyen d'œufs pondus par poule par semaine.

Les calculs par étape du nouveau modèle corrigent les anciennes données, intégrant notamment les surmortalités IAHP 2022-2023 des poulettes et poules (source MASAF/DGAL), les paramètres techniques des poules blanches depuis 2020 et en lissant 12 mois certains paramètres techniques, créant une rupture de série anciennes et nouvelles données entre 2019 et 2020. Cette évolution récente du modèle a conduit à réviser à la baisse l'estimation des effectifs des poules pondeuses,

conséquence de l'épizootie d'IAHP. Toutefois, l'intégration des paramètres des poules de souche blanches, plus productives que les souches brunes, compense en partie la baisse de production d'œufs.

Œufs à couver

La production est calculée à partir du nombre d'œufs mis en incubation dans les couvoirs français (enquête SSP auprès des accoueurs de Gallus chair et ponte), corrigé du solde du commerce extérieur des œufs à couver Gallus.

Précision sur le commerce extérieur

Depuis le 1^{er} janvier 2006, une réglementation européenne rend facultative l'information sur les masses (en kilo) pour les produits dont la déclaration en nombre est obligatoire. Pour éviter l'exploitation de données incomplètes, les Douanes françaises ont supprimé à compter de 2006 (et jusqu'en 2011) les masses de leur base de données mise à la disposition des utilisateurs, pour tous les échanges (intra et extracommunautaires) des produits concernés. Le secteur des œufs (SH04) est un des secteurs pour lesquels la nouvelle réglementation pose le plus de problème. En effet, les nombres d'œufs échangés issus des données douanières ne sont pas fiables et les masses sont indispensables. En leur absence, il est impossible d'avoir le commerce extérieur complet pour les œufs et ovoproduits alimentaires et de calculer la consommation.

Une estimation du commerce extérieur des œufs en teoc est donc réalisée à compter de l'année 2006, complétée par une estimation de la consommation.

L'estimation du commerce extérieur se fait à partir des dernières données relatives aux échanges d'œufs en teoc fournies par les Douanes en 2005 et des données en valeur toujours disponibles depuis cette date. Le calcul de l'estimation des importations en teoc se fait à partir des données en valeur et de l'évolution de l'IPPAP français et celui de l'estimation des exportations en teoc se fait à partir des données en valeur et de l'évolution de l'IPPAP de l'Union européenne.

3. C'est-à-dire : le règlement (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles et abrogeant les règlements (CEE) n° 922/72, (CEE) n° 234/79, (CE) n° 1037/2001 et (CE) n° 1234/2007 du Conseil ; le règlement d'exécution (UE) 2017/1185 de la Commission du 20 avril 2017 portant modalités d'application des règlements (UE) n° 1307/2013 et (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les notifications à la Commission d'informations et de documents, et modifiant et abrogeant plusieurs règlements de la Commission ; le règlement (UE) 2022/2379 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 relatif aux statistiques sur les intrants et les produits agricoles, modifiant le règlement (CE) n° 617/2008 de la Commission et abrogeant les règlements (CE) n° 1165/2008, (CE) n° 543/2009 et (CE) n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil et la directive 96/16/CE du Conseil ; et le règlement d'exécution (UE) 2023/2745 de la Commission du 8 décembre 2023 portant modalités d'application du règlement (UE) 2022/2379 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les statistiques sur la production animale.

BILAN ANNUELS DES ŒUFS

L'estimation de la consommation se fait à partir de la production, corrigée du commerce extérieur d'œufs en coquille (estimé comme décrit précédemment) et d'ovoproduits (toujours disponible auprès des Douanes).

Remarques

- À compter de 2011, les douanes ont rétabli la mise à disposition des quantités en kg. En conséquence, à compter de cette année-là, le calcul de la consommation se fait à partir des données observées et non plus estimées, comme c'est toujours le cas pour les années 2006 à 2010.
- Commerce extérieur d'ovoproduits :

Anciennement, pour l'établissement des bilans d'approvisionnement en œufs pour Eurostat, le commerce extérieur d'ovoproduits ne prenait pas en compte les ovoproduits destinés à des usages non-alimentaires (= ovoproduits industriels). Mais il existait un poste « utilisations industrielles et pertes », l'estimant à 1 % de la production d'œufs de consommation ou au solde du commerce extérieur des ovoproduits industriels si celui-ci était supérieur à ce chiffre de 1 %.

Dans le bilan Agreste, le poste « utilisations industrielles et pertes » est modifié en 2021 par le poste « importations d'ovoproduits industriels ». On déduit des utilisations intérieures ces importations non alimentaires pour déterminer la consommation humaine. En amont du bilan, le commerce extérieur des ovoproduits industriels a bien été intégré, ces données étant connues. Mais la part des ovoproduits industriels produits en France et non exportés n'est pas connue (sinon cette part serait déduite des utilisations intérieures). Par conséquent, il apparaît que la consommation humaine d'œufs serait légèrement surévaluée.

BILAN RIZ

Le riz est récolté avec son enveloppe (riz paddy ou vêtu) qu'on enlève très vite, ne serait-ce que pour le transport maritime (riz cargo, décortiqué ou complet). Le tégument des grains est ensuite abrasé pour la consommation traditionnelle (riz usiné ou blanchi). Lors de cet usinage, sont produites des quantités non négligeables de brisures (de l'ordre de 11 % de la quantité usinée produite).

Un bilan de marché est réalisé séparément pour chacun des trois stades (paddy, décortiqué, usiné) ainsi que pour le sous-produit brisures de riz. Chaque bilan est établi en milliers de tonnes de riz en l'état. Les quantités transformées se retrouvent dans le ou les bilans d'aval au poste production après conversion par un taux d'extraction : 0,8 de paddy en décortiqué, 0,7 de décortiqué en usiné et 0,6 de paddy en usiné. Les produits dérivés tels que les riz soufflés et les riz précuits sont inclus dans le bilan de riz usiné et sont convertis en équivalent riz usiné. En revanche, les farines, gruaux, semoules, pellets, flocons et amidons sont inclus dans le bilan brisures et sont exprimés en équivalent brisures de riz usiné.

Ces bilans concernent le territoire national « métropole + DOM ». Ils détaillent - sauf pour les brisures - les variétés de type Japonica et Indica.

Un bilan global pour l'ensemble des stades de transformation est également réalisé : chaque bilan est converti en équivalent « riz usiné + brisures de riz » puis l'ensemble des bilans est agrégé sur cette base commune. Pour éviter des doubles comptes, les postes transformation sont supprimés, de même que les postes productions autre que celui de paddy.

Les utilisations intérieures sont établies en considérant que dans l'équivalent « usiné + brisures », les brisures sont exclusivement destinées à l'alimentation animale et l'usiné à l'alimentation humaine.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire
et de la Forêt
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
Rédaction : Thibault Champagnol
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2259-5104
© Agreste 2024

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

